
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57230

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN-LUC MALVACHE

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MABLY À FELLEMBERG
1763–1778

Les 33 lettres du philosophe Gabriel Bonnot de Mably (1709–1785) adressées au professeur de droit bernois Daniel Fellenberg (1736–1801), lettres qui ont été découvertes dans les Archives Fellenberg de la Burgerbibliothek de Berne par le Professeur Ulrich Im Hof et qui ont déjà fait l'objet d'une courte présentation ainsi que de deux communications plus importantes lors de la Table Ronde sur Mably organisée à l'Université de Bochum en 1987¹, constituent un corpus de correspondance, qui bien qu'incomplet, puisque nous ne disposons pas des lettres de Fellenberg à Mably, se révèle extrêmement important pour ce qui est d'une part, d'une meilleure connaissance de la personnalité, de la biographie politique du philosophe et de la genèse de son œuvre, et d'autre part, de l'observation plus en profondeur des mécanismes de développement des réseaux informels de convivialité et d'échanges intellectuels dans le cadre du phénomène européen des «Lumières».

La présente édition de cette correspondance avec les notes qui l'accompagnent s'inscrit donc dans le cadre des travaux sur Mably, qui, au cours de ces dernières années et en symbiose avec les préoccupations des recherches actuelles sur l'Ancien Régime², se sont attachés à mieux situer le philosophe dans son «environnement social», à saisir de manière plus précise sa perception des structures et rouages du pouvoir dans son temps, à faire ressortir les rapports qui s'établissent entre ses analyses de la vie politique de son époque et les thèses qu'il énonce dans ses

1 Ulrich IM HOF, *Das Zeitalter der Aufklärung in Bern*; Jean-Luc MALVACHE, *La carte politique de l'Europe selon Mably*, In: P. FRIEDEMANN, J. L. M. MALVACHE, Florence GAUTHIER, e. a. (éd.), *Actes de la Table Ronde autour de Mably*, Université de la Ruhr, Bochum 1987, pp. 54–66 et 67–71. La publication de la présente correspondance est l'aboutissement d'une longue procédure de gestation dont les étapes ont été marquées par les réflexions de Peter Friedemann sur la nécessité d'établir une biographie politique de Mably (voir notamment son article «Neues zur Biographie Mablys: seine materiellen Verhältnisse» in: «Francia», Vol. 1, 1973), les avis et encouragements du professeur Ulrich Im Hof de l'Université de Berne, spécialiste du mouvement des Lumières en Suisse, et de Florence Gauthier de l'Université Paris VII, spécialiste de la réception des idées des Lumières dans la Révolution Française, qui tous les deux ont souligné l'urgence de la publication d'un tel corpus de lettres, pour se terminer sur de patientes recherches dans des bibliothèques de France, de Suisse et d'Allemagne, recherches rendues possibles grâce à l'aide financière de la Deutsche Forschungsgemeinschaft et de la Fondation Thyssen.

2 Voir Daniel ROCHE, *Sozialgeschichte und Kulturgeschichte: Aktuelle französische Perspektiven*, in: Hans Erich BÖDEKER, Ernst HINRICHS (Ed.), *Alteuropa – Ancien Régime – Frühe Neuzeit. Probleme und Methoden der Forschung*, Stuttgart-Bad Cannstatt 1991, pp. 116–133.

ouvrages³. Cette « mise en situation » du philosophe n'est donc pas limitée à une approche strictement « monographique » de celui-ci et de son œuvre; il s'agit de fait, en les replaçant dans leur contexte social et intellectuel, de faire ressortir en quoi les thèses de Mably étaient l'expression des sensibilités et des aspirations de groupes bien identifiables de l'opinion publique. Bien plus qu'un simple maillon supplémentaire dans l'historiographie du philosophe, il s'agit ici d'une contribution à une évaluation nouvelle des différents courants d'opinion qui ont traversé la noblesse, le clergé et la bourgeoisie sur fond d'affrontements entre « sectes » « philosophique » ou « anti-philosophique », de querelles entre les « Anciens » et les « Modernes » et par là-même d'une contribution à une histoire sociale des idées politiques.

La correspondance Mably/Fellenberg revêt à cet égard un caractère paradigmatique:

- de par la personnalité des deux protagonistes, Gabriel Bonnot de Mably, philosophe et théoricien de l'état, qui rejette la monarchie absolue et qui tient à garder une certaine indépendance par rapport aux différents « camps » évoqués ci-dessus, et Daniel Fellenberg, professeur d'université et homme politique⁴, qui, tout en restant loyal à la République de Berne et à ses institutions, ne sent pas moins la nécessité d'y apporter des réformes tenant compte des aspirations « de toute l'humanité »,
- de par la quête sous-jacente à ces lettres, celle d'un type de constitution d'état permettant d'assurer le « bonheur des hommes », quête marquée pour Mably par la célébration de la Suisse comme modèle d'état « républicain », dont Fellenberg connaît par contre les limites⁵;
- de par le rôle moteur joué par ces « courroies de transmission » des Lumières que sont les sociétés savantes⁶;

3 Voir les Actes de la Table de Ronde de Mably déjà cités ainsi que les communications faites lors du Colloque sur Mably qui s'est déroulé à Vizille en juin 1991, et dont les Actes doivent faire l'objet d'une publication prochaine.

4 (1736–1801). Professeur de droit à l'Académie de Berne, membre des trois sociétés savantes de cette ville, et qui fut nommé bailli puis élu au Grand Conseil de l'Etat de Berne en 1775 et à son Petit Conseil en 1786.

5 La République de Berne fonctionnait sur la base d'une constitution « aristocratique » avec deux conseils dominés par des familles patriciennes jalouses de leurs prérogatives et les soulèvements contre ce monopole, comme ceux de 1653, 1723 et 1749, y furent brutalement réprimés. Le régime autoritaire comportait toutefois des éléments positifs: respect assez poussé de la légalité et des mécanismes institutionnels (les lois de base de l'état et les décisions des Conseils sont consignées dans le Livre rouge et peuvent être modifiées par deux tiers des voix), présence d'une administration d'état peu sujette à la corruption, peu de propension aux fastes et bonne gestion des finances publiques. (Richard FELLER, *Geschichte Berns*, T. III « Glaubenskämpfe und Aufklärung », Bern–Frankfurt 1974). Voir également la note 14 dans la Correspondance. Pour une présentation succincte de l'histoire de la Suisse au XVIII^{ème} siècle, on peut consulter U. IM HOF, *Geschichte der Schweiz*, Stuttgart 1987, le chapitre « Ancien Régime »).

6 La correspondance Mably-Fellenberg peut être considérée comme le fruit des activités de la « Société des Citoyens » (voir note 1 de la Correspondance) pour « répandre les connoissances des vérités les plus utiles aux hommes » notamment en couronnant des ouvrages qui « par la précision de la forme et l'étendue des vues » exposées répondaient à cet objectif. (Avertissement paru dans le « Mercure de France », Décembre 1765, pp. 102–103, Tome LXXXIX, Juillet-Décembre 1765, Slatkine Reprints, Genève 1970). Sur le rôle de ces sociétés dans le mouvement des Lumières en Suisse et sur ce mouvement en général, se reporter à: U. IM HOF, *Aufklärung in der Schweiz*, Bern 1970, coll. Monographien zur Schweizer Geschichte.

– de par le mécanisme même des relations entre Mably et Fellenberg qui, dans un harmonieux mélange de politesses, d'érudition et de lutte pour la «liberté» et la «vérité», s'organisent autour du principe «faire se rencontrer» pour «diffuser», ne se limitant aux deux individus mais en intégrant d'autres⁷, et suscitant d'autres relations, qui, comme le documentent les lettres conservées dans les archives Fellenberg de la Burgerbibliothek de Berne, se développeront parallèlement d'une manière autonome⁸.

En prologue à la découverte de ces lettres par le lecteur, il paraît utile de lui donner quelques repères de lecture quant à la structure générale d'une correspondance qui le mènera de la fin de l'année 1763, date à laquelle les «Entretiens de Phocion» sont couronnés par la Société Patriotique de Berne jusqu'en 1778, c'est-à-dire après le voyage de Mably en Pologne, ainsi que sur la démarche choisie lors de la transcription des textes.

La correspondance s'ouvre sur une courte série de 3 lettres de «politesse» (demande de confirmation de l'attribution du prix, remerciements, échanges de courtoisie mais également évocation des principes philosophiques et politiques de Mably). Après la visite de Fellenberg à Paris en 1764 ou 1765, au cours de laquelle le professeur bernois fera connaissance des amis parisiens de Mably et ira à Marly, visite qui laissera un souvenir profond chez le philosophe et dans son entourage, les lettres deviennent l'expression d'une amitié chaleureuse et d'une profonde communion d'idées. Elles se suivent désormais à un rythme de une à cinq par an selon les années et se signalent par un style d'écriture «au fil de la plume» permettant de passer d'un sujet à un autre sans transition. Leur structure reste identique au fil des années: – a) une introduction avec une formule de politesse, dont le but est souvent d'expliquer un retard dans une réponse ou de donner un très bref aperçu des activités de Mably au cours des mois écoulés, – b) un corps principal dans lequel l'auteur aborde dans un langage enrichi de formules pleines de chaleureuse conviction, jusqu'à une dizaine de sujets différents de manière plus ou moins exhaustive, – c) des formules presque stéréotypées de recommandation et d'amitié. La seule lettre faisant exception à cette structure est celle du 4 octobre 1772, qui n'est pas écrite d'un seul tenant mais clairement structurée en paragraphes: Mably y donne ouvertement son avis sur les événements de Suède et de Pologne, y exprime ses inquiétudes et sa colère devant l'ingérence des pays étrangers dans ces deux pays et devant l'absence de réactions des Suédois lors du coup d'état absolutiste de Gustave III. A la lecture des mesures expéditives proposées par Mably contre ce dernier et de sa prise de position contre la politique officielle de la France, on comprend les conseils de prudence qu'il donne à son correspondant pour sa réponse à une lettre qui dépasse les limites de ce qui était toléré en matière de liberté d'expression.

Pour ce qui est de la transcription des textes, un grand soin a été apporté à la restitution de leur caractère authentique: l'orthographe (y compris les fautes!), la manière de relier les mots les uns aux autres, la ponctuation hésitante ont été reprises; les mots illisibles ont été signalés comme tels [mot illisible] et les mots douteux ont

7 Voir les recommandations d'amitié aux personnes rencontrées que l'on retrouve au fil des lettres des deux correspondants.

8 Lettres de Thomas, de Mme de Vermeuou, de M. d'Angiviller.

été marqués d'un astérisque*⁹. Pour ce qui est des notes parfois assez longues, l'auteur a voulu »prendre son temps« et ne pas se contenter de quelques remarques étiques mais apporter des commentaires permettant de replacer la correspondance dans son contexte politique, social et culturel européen. Quant aux lettres de Fellenberg à Mably reconstituées à partir des réponses de ce dernier, celles-ci sont indiquées entre crochets [].

Lettre 1

Monsieur,

A mon retour de campagne, où j'ai passé plusieurs mois dans la plus grande retraite, je viens d'apprendre qu'on a publié dans plusieurs journaux et dans quelques papiers publics, que l'Académie de Berne¹⁰ avait fait lhonneur à l'auteur des Entretiens de Phocion¹¹ de lui décerner le prix dont elle encourage les Ecrivains qui traitent des matieres utiles. flaté, plus que je ne puis vous l'exprimer de l'approbation d'une compagnie célèbre dans toute l'Europe par ses lumieres et l'objet important de ses travaux, je me haterois de lui porter le tribut de ma vive reconnaissance et de mon respect profond, si je ne craignois que les papiers qui ont publié cette nouvelle, me fassent tomber dans quelque méprise. plus cette nouvelle est en dessus de mon / espérance, plus je dois être attentif à ne la pas croire legerement. j'ai espéré, Monsieur, quén la faveur de la fraternité que les lettres établissent entre ceux qui les cultivent, vous me pardonniez la liberté que je prends de m'adresser à vous, pour savoir si le bruit qu'on a repandu a quelque fondement. si en effet l'académie de Berne avait assez estimé mon ouvrage pour le couronner, je scaurois bien mauvais gré à ma retraite, de mávoir fait ignorer un événement pour lequel j'aurois dû depuis long temps présenter mille actions de graces. rien négale les sentimens respectueux avec lesquels j'ai lhonneur d'être

Monsieur,

*à paris Rue du Maille
le 4 Xbre 1763*

*votre tres humble et tres obeissant
serviteur Mably*

[FELLENBERG: Lettre envoyée au cours du mois décembre 1763 et contenant le programme de travail de la Société des Citoyens.]

- 9 Plusieurs lettres sont d'autre part accompagnées d'une enveloppe portant les inscriptions suivantes: Suisse (en haut à gauche), a Monsieur (en haut à droite), Berne en grandes lettres, (en dessous), Monsieur Fellenberg, professeur en / droit [à partir de 1776, il devient »membre du Conseil Souverain«] (inscription prenant toute la largeur de l'enveloppe), a Berne (au milieu de l'enveloppe), ainsi qu'un cachet et un ou deux paraphes.
- 10 L'Académie dont parle ici Mably n'est pas la faculté de théologie de Berne (*Akademie*) mais la »Société Patriotique« ou »Société des Citoyens«. Fellenberg eut une action importante au sein des trois sociétés savantes bernoises: la »Société Helvétique«, la »Société Economique« et surtout de la »Société Patriotique« dont il fut l'un des fondateurs en 1762 – trois sociétés qui, comme beaucoup d'autres en Europe, s'appliquaient à diffuser les »Lumières« chacune dans leur domaine: politique pour la première (formation d'une conscience nationale) économique pour la seconde (modernisation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie) et formation éthique et morale dans une perspective cosmopolite (la promotion et la diffusion des idées de *vérité* et de *liberté*). Il faut noter que la dernière des trois sociétés citées ici avait le caractère d'une société secrète, et qu'elle fera de ce fait l'objet d'une surveillance particulière par le gouvernement conservateur puis sera interdite par celui-ci en 1767.
- 11 Les »Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique« ont été publiés pour la première fois à Zurich et Amsterdam en 1763. Traduits en allemand et accompagnés d'un commentaire par H. Vögelin, ils ont fait l'objet d'une deuxième édition à Zurich en 1764.

Lettre 2

Monsieur,

La manière dont vous avez bien voulu m'instruire de la grace dont votre compagnie m'a honoré, ajoute, s'il se peut, un nouveau prix à ce bienfait. j'ai lu, relu et médité le plan que vous avez eu la bonté de joindre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je vois donc enfin des philosophes occupés de la vraie philosophie, c'est à dire des principes du bonheur des hommes¹²: ce plan embrasse tout, et les mémoires que vous donnerez au public, instruiront parfaitement d'une science qui / jusqu'à présent n'a été traitée que par des ambitieux et des charlatans en morale et en politique¹³. que ne suis-je à portée de profiter personnellement de vos conversations et de vos lumières! il y a longtemps que je dis que si on se choisissait une patrie, on naîtrait parmi vous¹⁴. j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien permettre que je vous aie une nouvelle obligation, celle de vous charger de présenter à votre société le tribut de ma reconnaissance et de mon respect. je profiterai toujours avec le plus grand plaisir de toutes les occasions pour vous renouveler les assurances de l'estime et de la considération très respectueuses avec lesquelles j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

à Paris ce 2 janvier 1764

*vos très humble et très
obéissant serviteur Mably*

- 12 Cette définition de la tâche de la *vraie philosophie* souligne la préoccupation majeure de Mably telle qu'elle ressort de cette correspondance: trouver les fondements institutionnels pour assurer *de manière durable* ce qu'il appelle également le bonheur *des autres hommes, des sociétés, de la société*, le bonheur *public* et c'est presque exclusivement sous cet angle qu'il suit les événements de politique intérieure et étrangère.
- 13 Il existe à la Burgerbibliothek de Berne dans les papiers de Fellenberg plusieurs ébauches de projets plus ou moins détaillées pour *l'Avancement des Connaissances utiles à l'Humanité et pour l'Avancement des Sciences*, la dernière étant datée de 1765. Le premier texte pourrait être effectivement le plan dont parle ici Mably, car il développe avec des accents mablyens – après une définition de l'objectif de la philosophie, à savoir découvrir *aux peuples les moyens d'adoucir leur sort en les éclairant sur leurs véritables intérêts* – une proposition de bilan et d'investigations sur l'état de l'humanité et des nations divisée en 4 classes comme une académie: *littéraire, physique, moral, politique*, le centre d'intérêt étant pour cette dernière classe, *la constitution politique des nations (qui) est la source d'où découle tout ce qui se passe dans leurs différents états, (qui) avance ou retarde le progrès de nos lumières, (qui) règne sur l'air qui nous environne, sur la nature du pays que nous habitons, sur le genre de notre vie et de notre nourriture, (qui) forme également nos corps et nos esprits, et (dont l') arrangement bien ou mal ordonné (détermine) le sort heureux ou malheureux des peuples*
- 14 La célébration de la Suisse comme modèle de gouvernement constitue un des leitmotifs des présentes lettres et correspond à une véritable mode dans les milieux pro-républicains (voir la lettre pleine d'humour du 1er octobre 1770 dans laquelle Bonstetten raconte à ses parents l'engouement de la duchesse d'Enville et de ses amies pour ce pays). Pour Mably, ce pays offre une grande similitude avec les alliances de cités de la Grèce antique; c'est donc la patrie d'élection des hommes libres où règne une *heureuse* harmonie propice aux institutions civiques telles que le mariage et la famille. Se limiter toutefois à interpréter ces références aux modèles antiques comme preuve d'une attitude passéiste ou utopiste de Mably serait, d'une part, faire abstraction des conditions objectives de gouvernement dans les républiques helvétiques (que ce soit à Genève où l'on discute publiquement les problèmes constitutionnels ou à Berne réputée pour la probité de son administration) qui tranchent indubitablement avec celles rencontrées en France, et d'autre part, éluder le fait que le mécanisme qui a mené à la formation des USA (conquête par les armes de l'indépendance nationale puis mise en place d'une *république fédérative*) offre effectivement des similitudes avec l'histoire suisse (Lettre 20) (Voir également note 92).

Lettre 3

[Lettre de Mably à l'Académie de Berne jointe à celle qu'il écrit ce même jour à Fellenberg]

Messieurs

Je n'ai point d'expressions pour rendre la vive reconnaissance dont j'ai été pénétré à la marque d'estime que vous avez daigné m'accorder. vivant dans la retraite depuis plusieurs mois, j'ai été instruit trop tard de l'honneur que vous m'avez fait; et quand j'en ai appris la première nouvelle, elle m'a paru trop flatteuse pour que j'aye osé m'y livrer légèrement. En méditant le plan que votre société s'est proposé, j'ai senti que je n'étais pas couronné seulement par des hommes de lettres, mais par des citoyens dont / tous les travaux tendent à établir le bonheur des hommes sur un fondement durable. tandis qu'il s'élève de tous côtés des Académies pour perfectionner des connaissances qui ne sont peut être que curieuses, il était digne d'un pays où toutes les vertus réunies ont contribué à faire renaître les idées primitives de la Morale et de la politique, de retirer des ruines de l'ancienne Grece et de l'ancienne Rome, les principes d'une science que le préjugé, l'ignorance, la flaterie et la superstition ont étouffée depuis long temps¹⁵. puissent, Messieurs, vos lumieres, en se repandant de proche en proche jusque dans les pays les plus éloignés de vos heureuses frontieres y créer par votre modèle des citoyens qui connoissent la dignité, les droits et les devoirs de l'humanité. si de trop faibles talents ne me permettent pas de contribuer au succès de vos travaux, je mérite du moins par mon zele d'y être associé; peut être même qu'instruit et guidé par vous, je pourrai mélever à la connaissance de quelques vérités utiles. vous voulez, Messieurs, dans les mémoires que vous donnerez au public, consigner / le souvenir de la grace que vous m'avez faite, cest une nouvelle faveur que vous m'accorderez, et je voudrois y pouvoir consigner ma reconnaissance.

Je suis avec le plus profond respect

Messieurs,

a paris ce 2 janvier 1764

*vosre tres humble et tres
obéissant serviteur Mably*

[Fellenberg, qui est en cure, se rappelle au milieu de l'année 1765 au bon souvenir de Mably.]

Lettre 4

paris ce 28 aout 1765

j'étois fort en peine de votre santé et de votre voyage, mon cher Monsieur, lorsque j'ai reçu la lettre que m'avez fait l'honneur de m'écrire. je craignais que vous n'eussiez oublié paris, je vous faisais une injustice, et une injustice de ce genre est la seule que je puis vous faire; plus un bien est précieux, plus il est naturel de craindre de le perdre. vous voila occupé à boire les eaux de spa, j'espere que vous ne me laisserez pas ignorer leur succès et que j'en instruirai les personnes qui sy intéressent, cest à dire les personnes qui vous ont vu. M. d'Angevillers¹⁶ parlat bien de Paris où*

15 Pour Mably, l'enjeu essentiel des »Lumières« demeure donc l'instauration de conditions favorables à la vérité et la liberté (lettre 15) et non simplement la recherche de nouvelles techniques dans le domaine de l'agriculture ou des sciences. Il annonce ici les trois phases de sa démarche: la recherche dans le passé de principes politiques dégagés de toute scorie parasite, la promotion dans le présent des modèles dignes d'être imités afin d'assurer dans l'avenir le bonheur de l'humanité.

16 Comte Charles-Claude Labillarderie, D'ANGIVILLER (?-1810). Il fut directeur général des bâtiments du roi, manufactures et académies. Protecteur des sciences et des arts et très lié aux Economistes, il recevait aussi Buffon, Thomas, Laharpe et a soutenu la carrière politique de Turgot. Il s'opposa très tôt

il a passé quelques jours, nous avons beaucoup parlé de vous et il attend de vos nouvelles avec une certaine impatience. à propos vous ne m'avez point donné l'adresse de votre correspondant à Paris, je serais cependant bien aise de l'avoir, il peut se faire que j'aye quelque paquet à vous faire passer. j'étais bien sur que vous seriez content de Mme d'Enville¹⁷ et de M. de La Rochefoucauld¹⁸, ils se connoissent en vrai amitié, et ils s'aiment beaucoup. ce que vous me marquez de Mylord Stanhope¹⁹ me charme, je suis ravi que Mylord H...²⁰ ne soit pas un être chimerique et qu'il ait son / modèle existant en Angleterre, les hommes de cette espece sont rares, et voila pourquoi le monde va si mal. si dans le cours de ses voyages Mylord Stanhope passe à Paris, et que j'en sois instruit, je ferai tous mes efforts pour le rencontrer et m'instruire dans sa conversation comme je me suis instruit dans la votre. quoi que sachant ce que vous me marquez de la deuxième assemblée de Schinznacht²¹, je ne desespere pas de cette société. j'aime à penser qu'elle deviendra un foyer de lumière utile non seulement à vos Cantons, mais encore à tous vos voisins. il faut de la patience pour conduire les hommes au bien, et la société des citoyens, en ne perdant point son projet de vue, parviendra tôt ou tard à faire adopter ses idées. il y a chez les hommes des passions qui les detournent du bien, mais ils ont un fond de raison qui les dirige forcément, quoique lentement; il me semble que la vérité connue a une terrible force sur les hommes qui ne sont pas entièrement corrompus: on ne veut s'avouer ni insensé ni méchant. tant mieux que la société des Citoyens puisse bientôt donner un volume de ses mémoires, cette nouvelle sera interessante dans leur République des lettres. nous n'avons rien de nouveau en littérature, à l'exception du prix de l'Académie française qui a été partagé entre*

à la Révolution et fut contraint d'émigrer en Allemagne puis en Russie. (MICHAUD, Biographie Universelle, Reprint Graz 1966–1969, T. 1). (Voir également la note 125).

- 17 Marie-Louise-Nicole DE LA ROCHEFOUCAULD, descendante de l'auteur des »Maximes«, elle épouse en 1732 Jean-Baptiste de La Rochefoucauld-Roye, duc d'Enville. Devenue veuve en 1746, elle se consacre, dans la tradition de sa famille lettrée, à la protection des Lumières et à des œuvres de bienfaisance. Amie fidèle de Mably, elle obtint que l'Académie des Inscriptions mette au concours son éloge en 1787. Elle était également très liée avec Voltaire, les Tronchin, les Choiseul et les Turgot. Il existe plusieurs portraits d'elle notamment une allégorie »La Belle Source« peinte en 1740 par Nattier. Madame Du Deffand nous la présente comme une femme au ton assez animé, qui n'a pas les grands airs de nos grandes dames et qui est un peu entichée de la philosophie moderne qu'elle pratique plutôt qu'elle ne la prêche (Lettre à Walpole du 21. 3. 1768 in: LESCURE, Correspondance complète de la Marquise Du Deffand, Paris 1865, T. 1, Lettre 246, p. 465).
- 18 Louis-Alexandre, duc de LA ROCHEFOUCAULD (1743–1792), fils de la duchesse d'Enville. Son éducation cosmopolite le mène en Italie, en Angleterre et en Suède. Il devient membre de l'Académie des Sciences en 1782. Ayant sympathisé très tôt pour les idées de la Révolution, il est en 1789 un des premiers membres de la noblesse à siéger au tiers-état. Il sera victime de la colère des sociétés populaires faisant suite aux événements de juin 1792. Une partie de la correspondance Mably/La Rochefoucauld a été publiée par SAREIL (J. S., Sept lettres inédites..., Dix-Huitième Siècle, Paris, mars 1971) et MAFFEI (A. M., Un'ottava lettera..., Studi Francesi, Torino 1972).
- 19 Philipp STANHOPE (mort en 1786), père de Charles Stanhope, futur homme politique et savant. Ce personnage érudit qui connaissait les langues classiques et modernes, s'intéressait aux mathématiques et aux sciences humaines, était connu pour son attachement aux principes démocratiques. Il était venu s'installer à Genève avec sa famille en 1763 et fit donner à son fils Charles une éducation qui accordait une large place à l'étude de la physique ainsi que de la philosophie naturelle et expérimentale. (L. STEPHEN/S. LEE (Ed.), Dictionary of National Biography, OUP, 1959; MICHAUD, T. 40).
- 20 Mylord H... : frère du chancelier York, dans le parti de l'opposition. Source: Lettre de Bonstetten à ses parents datée du 06. 02. 1770
- 21 Il s'agit de Schinznach, lieu où se réunissait la Société des Citoyens.

M. Thomas²² et M. Gaillard²³; le sujet proposé était éloge de Descartes²⁴; je crains qu'on ait mis trop d'éloquence dans tout cela. je ne vous parle pas d'une petite comédie qui a le plus grand succès aux italiens, ni d'une tragédie de pharamond²⁵ que les Comédiens ont vu tristement expirer à la seconde représentation. ce n'est point dans cette saison que paraissent les nouveautés, paris est desert, et les libraires attendent que les lecteurs y soient revenus. il y un mois que mon libraire a fini la seconde édition des mes observations sur l'histoire de france, je n'y ait fait aucun changement²⁶. je travaille à la continuation, et quel que mesuré que je sois dans mes agressions, je n'ose presque plus esperer me faire imprimer. nos Robins veulent jouir de leurs préjugés, ils sont déjà assez grands Seigneurs pour ne point souffrir la vérité. je travaille toujours parce que je ne veux pas m'ennuyer, et d'ailleurs que je vois que ma besogne peut être de quelque utilité pour les citoyens. quand vous verrez M. Tscharner²⁷, j'espere que vous voudrez bien me rappeler dans lhonneur de son souvenir, et lui dire combien j'ai été touché des marques d'amitié dont il m'a honoré. adieu, mon cher Monsieur, je me rappelle toujours / avec un plaisir nouveau les momens agreables que j'ai passer avec vous, tout le monde vous fait des complimens, pour moi je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de me conserver votre amitié.

[FELLENBERG: Lettre en automne 1765, dans laquelle il envoie à Mably une annonce à faire paraître dans les journaux parisiens.]

Lettre 5

paris ce 5 Xbre 1765

je me suis plaint de votre silence, Monsieur, vous allez peut être vous plaindre du mien; mais voici mes excuses, j'ai couru dans des campagnes d'où il est impossible décrire dans le pays étranger, faute de contreseing ou de pouvoir affranchir ses lettres. il me semble que la Société des Citoyens a pris un parti tres sage au sujet de son prix, il est tres digne de vous de ne couronner que les ouvrages qui ont un merite réel et qui puissent contribuer au bonheur des

22 Antoine-Léonard THOMAS (1732–1785), professeur au collège de Beauvais, membre de l'Académie Française en 1767, auteur spécialisé dans les œuvres de circonstance (éloges, épîtres, odes, harangues...).

23 Gabriel-Henry GAILLARD (1726–1806), avocat au Parlement, membre de l'Académie des Inscriptions en 1760 et de l'Académie Française en 1771. Proche des philosophes, il fut l'auteur d'épais ouvrages historiques et de discours.

24 Eloge de Descartes: les craintes de Mably sont tout à fait justifiées. Le style de Thomas notamment est «une déclamation fastidieuse qui tourne en périphrase, qui remplace toute locution précise par une image noble et convenue ...» souligne Lucien BRUNEL, in: L. B., Les Philosophes et l'Académie Française au dix-huitième siècle, 1884, Slatkine Reprints, Genève 1967.

25 Il s'agit du «Pharamond» de La Harpe dont la première eut lieu le 14. 8. 1765, et qui fut retirée de l'affiche par l'auteur lui-même à cause de la faiblesse de sa composition dramatique. (Œuvres de La Harpe accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, T. II. Genève, Slatkine Reprint, 1966).

26 Il y a eu deux éditions des «Observations sur l'Histoire de France» au cours de l'année 1765, toutes les deux en deux volumes et publiées à Genève.

27 Vinzenz Bernhard TSCHARNER (1728–1778), issu d'une famille bernoise très influente, était une des personnalités les plus cultivées de son époque. Il entretint des relations personnelles ou épistolaires avec Wieland, Young, et surtout A. von Haller et Klopstock, dont il traduisit en français «Les Alpes» et «La Messiade». Amoureux de la nature et de sa «vertueuse simplicité», il fit partie des admirateurs suisses de Rousseau et regretta l'interdiction de l'«Emile» par le Conseil de Berne. Il fut également le co-fondateur avec B. de Felice en 1758 de la «Société des Typographes de Berne» et avec Fellenberg en 1762 de la «Société Patriotique» ou «Société des Citoyens». Préférant rester au service de sa ville, il déclina l'invitation que lui fit Frédéric II en 1763 de devenir ministre des Affaires Culturelles de Prusse.

hommes. en général les gens qui travaillent pour avoir des prix, ignorent le fond de la matière qu'ils traitent, et croient cacher leur ignorance en contenter les lecteurs en faisant de belles déclamations. j'ai fait mettre dans nos gazettes et sur le mercure l'avertissement²⁸ que vous avez eu la bonté de m'envoyer et des que l'auteur du traité que vous couronnez sera instruit de l'honneur que vous lui faites, il ne manquera pas de se faire connaître, à moins qu'il n'ait quelque raison importante de se cacher, ce qui peut arriver en Italie plutôt qu'ailleurs²⁹. quoi qu'il en soit, si je puis avoir quelque lumière sur cet auteur, j'aurai l'honneur de vous en faire part: j'écrirai à ce sujet à mon frère. j'avois entendu parler de cet ouvrage avec de grands éloges, et si je ne me trompe, je crois qu'on m'a dit qu'on nous le traduisoit³⁰. vous avez bien raison, mon cher Monsieur, jamais il n'a été plus nécessaire de faire entendre la vérité. / il se trouveroit encore des hommes capables d'en être les martyrs; mais ils voudroient au moins que ce soit avec l'esperance de quelque fruit. cette pauvre vérité est détestée dans presque toute l'Europe; c'est à vous autres à nous la présenter. qu'elle descende de vos montagnes dans nos plaines. j'ai travaillé à la suite de mes observations, le Cinquième et le Sixième livres sont faits, il m'en reste encore deux à arranger; mais à vous parler franchement, je ne crois pas que cette besogne puisse paroître. nos Robins de Paris ne me pardonneront pas ce que j'ai dit à leur compte; ils ont encore autant d'humeur [1 mot illisible] que les premiers jours; je vois qu'il n'y a rien de plus dangereux que de ne pas plaire à de petites gens qui sont ivres de leur fortune présente: ils sont implacables. ce que vous avez la bonté de me dire de vos amis me console de cette disgrâce. leur suffrage est ce que je desire le plus, et je vous prie de remercier M. Tscharner de la bonne opinion qu'il a de moi. que je serois content de me trouver à vos conférences, et de vous suivre à Schinsnacht. j'ai sçu la proscription du pauvre Rousseau³¹, le voilà fugitif. il a passé par Strasbourg et a demandé à demeurer en France, mais le gouvernement a répondu négativement à sa Requête. les uns disent qu'il va en Angleterre³², les autres l'envoient dans les Etats du Roi de Prusse³³, quoi qu'il en soit sa passion pour la célébrité doit être satisfaite; mais il faut convenir que cette passion a de terribles retours. je / plains Rousseau très sincèrement, mais je le plaindrois bien davantage si je pouvois me persuader qu'il écrit de bonne foi. son mélange de christianisme et de deïsme me revolte; que n'est il franchement deïste? les devots et les prêtres ne le tourmenteroient pas davantage, et il ne se verroit pas forcé de se contredire et de

28 Cet «avertissement» est paru dans le «Mercure de France», décembre 1765, pages 102–103, in: *Mercure de France*, Tome LXXXIX, Juillet–Décembre 1765, Slatkine Reprints, Genève 1970, p. 408.

29 Rappelons ici ce qu'écrivait Mably à La Rochefoucauld: *A l'exception de Venise et de Gênes, les principes constitutifs du gouvernement ne méritent pas grande attention dans le reste de l'Italie; c'est du despotisme partout...* (lettre du 9.9.1765); quant à Rome, elle est gouvernée par une «aristocratie sacerdotale» qui substitue des idées de dévotion aux règles du droit naturel (lettre du 17.3.1766 in: SAREIL, 1971).

30 Il s'agit de la traduction effectuée par l'abbé André Morellet (1727–1819) à l'instigation de D'Alembert et de Malesherbes et qui paraîtra dans la dernière semaine du mois de décembre 1765.

31 Rousseau, dont les œuvres avaient été condamnées à Genève et à Berne en 1762 et qui était poursuivi par les mesquineries du parti philosophique avec Voltaire à sa tête, avait tout d'abord cherché refuge à Yverdon, puis, expulsé de là, il s'était installé à Motiers près de Neuchâtel. La population ayant lapidé sa maison en septembre 1765, il trouva asile pendant six semaines sur une petite île du lac de Bièvre dans une maison qui relevait de l'hôpital de Berne, mais il en fut à nouveau chassé. Au moment où Mably écrit, Rousseau se trouve en route pour Paris, où il s'installera dans un appartement préparé pour lui par le prince de Conti dans le quartier privilégié du Temple dont il est le grand prieur. (J. H. BURTON, *Life and Correspondance of David Hume*, Edinburgh 1846).

32 Il y partira effectivement au début de janvier 1766 sur l'invitation de David Hume, à qui il a été recommandé par Madame de Boufflers, et y résidera pendant une année (1766–1767) notamment au château de Wootton.

33 C'est-à-dire à Neuchâtel (voir note 67).

deraisonner souvent³⁴. notre littérature n'a encore produit aucune nouveauté intéressante, mais nous ne tarderons pas de voir paraître des livres nouveaux; c'est l'hiver qui les fait éclore. vous me parlez bien succinctement du bien que vous ont fait les eaux de spa, des details, et de grands details sur votre santé m'auroient fait le plaisir le plus vif. je vous invite de tout mon cœur à vous ménager, et je voudrais vous y inviter tous les jours; car je crains que vous ne vous livriez trop à votre gout pour le travail. toutes les personnes qui ont eu lhonneur de vous connaitre, me demandent souvent de vos nouvelles, et toutes me chargent de vous dire mille choses de leur part. avez vous entendu parler de M. de la chalotais et de son fils³⁵? ils sont tous deux arretes et enfermes dans des cachots; il est question de leur faire leur procès. quel événement! j'ai bien de la peine à les croire coupables, adieu, mon cher Monsieur, continuez moi votre amitié, c'est un bien dont je suis tres jaloux, et que je merite par láttachement éternel que je vous ai voué.

ps. vous m'avez fait lhonneur de me parler d'un cathechisme politique des Suedois; ne le verrons nous point?

Lettre 6

paris ce 14 janvier 1766

il y a un siècle, mon cher Monsieur, que je nai eu le plaisir de mentretenir avec vous, cest une privation qui est dure quand on connoit le prix de votre amitié comme je le connois. votre santé est elle rétablie? vous ont ils permis de vous livrer à vos travaux ordinaires? voila les objets dont je suis le plus curieux; et toutes les personnes qui vous ont vu dans ce pays ont le même empressement que moi. l'auteur des délits et des peines, que vous avez couronné, est un Gentilhomme Milanais quon appelle M. Beccaria³⁶. son ouvrage a été traduit en françois. le

34 On retrouve ici une communauté de pensée avec Haller qui réagissant à la «Lettre à Christophe Beaumont» écrivait: «Jean-Jacques tient à demeurer bon chrétien, bien qu'il nie les miracles que Jésus-Christ a multipliés en vue de prouver sa mission divine, bien qu'il ne reconnaisse pas la rédemption» («Goettingische Anzeigen», 1763, p. 925). (François JOST, Jean-Jacques Rousseau Suisse, 2 vol., Fribourg 1961; p. 385).

35 Louis-René de Caradeuc de LA CHALOTAIS (1701–1785) fut procureur général au parlement de Bretagne. Ardent adversaire des Jésuites, il avait contribué à provoquer l'abolition de cet ordre en France (voir note 41). Il défendit les privilèges de la Bretagne découlant de l'Acte d'union de 1532 contre ce qu'il considérait être des ingérences de la Couronne dans la gestion de cette province (amélioration du réseau routier, réforme de la corvée) et s'opposa à D'Aiguillon, Commandant de Bretagne, suivi en celà par le Parlement qui, dans ses Remontrances de 1764, accusa ce dernier de despotisme. Lorsque des lettres anonymes furent envoyées au Roi, on crut reconnaître l'écriture de La Chalotais; celui-ci fut arrêté avec son fils, également procureur général, le 11 novembre 1765. Le parlement et les états de Bretagne exprimèrent leur solidarité avec ces derniers; de nombreux membres démissionnèrent et une commission spéciale composée de conseillers d'état et de maîtres des requêtes (le *Conseil des Parties* dont parle Mably dans sa lettre 10) fut mise en place à Saint-Malo; celle-ci n'ayant pu prendre de décision, le roi évoqua alors le procès à sa personne et déclara les poursuites éteintes par lettres patentes du 21 décembre 1766 (voir note 58). Son fils, Anne Raoul, également procureur général, périt sous la hache le 17. 1. 1794 à l'âge de 65 ans. (MICHAUD, T. 7).

36 Cesare BECCARIA (1738–1794). Influencé entre autre par Montesquieu, Helvétius, Diderot et Condillac, ce philosophe milanais, également juriste, professeur de sciences camérales et membre du «Supremo Consiglio d'Economia», alliera dans le cadre de sa recherche d'une libération morale et intellectuelle, réflexion fondamentale et élaboration de solutions pratiques en vue de l'établissement d'une société plus juste et plus humaine. Dans «Des Délits et des Peines», son ouvrage principal, il s'élève contre les procédures secrètes, la torture, la peine de mort ainsi que contre les conditions sociales qui sont causes de la misère du peuple. Ses conceptions économiques (réforme du système monétaire) portent la marque des thèses de Colbert et de celles des physiocrates. A la suite de la traduction de son ouvrage en français, Beccaria se rendra à Paris, où il aura un grand succès. Son

Traducteur a bousculé tout lordre des matieres et des chapitres; je ne sçais sil a tort ou raison, je ne connois pas loriginal, mais j'aurois préféré de voir dans le françois la methode de litalien. ce qui me rend suspecte la liberté du traducteur³⁷, cest quil connoit, avec quelques [mot illisible], la matiere que M. Bessaria à traitée; de là la difficulté à saisir les pensées de l'auteur, et une obscurité qui est insupportable pour les lecteurs. à travers tous ces défauts, je ne laisse pas de sentir tout le mérite de M. Beccaria. son ouvrage tres philosophique est tout plein de ces idées primitives qui sont si chères aux personnes qui aiment la verité. il vient au secours de lhumanité outragée, et j'espère que malgré la force de lhabitude et lasservissement des hommes à leurs préjugés, cet ouvrage produira un grand bien. Il nest pas / possible qu'il ne donne naissance à d'autres écrits, la discussion éclairera les esprits, et il faudra bien que les faiseurs de lois obéissent à lopinion publique. toutes les personnes de merite vous sçavent grand gré d'avoir donné votre medaille à M. Beccaria. voila la philosophie qui parle en italie, et nous verrons venir de là autre chose que des sonnets et d'ennuyeuses dissertations sur des antiquites. j'ai reçu de provence la liste cy jointe des Remontrances du parlement³⁸ qui est éclairé par M. de monclar³⁹. ce recueil seroit précieux. voyez les pieces qui vous manquent, et des que vous men aurez instruit, je ferai tous mes efforts pour vous les procurer. vous allez être occupe à concilier les esprits de Geneve⁴⁰.

jugement sur la ville sera sévère, il la qualifiera de *una Babele avida e minacciosa*. (Grande Encyclopédie [GE], T. 5), Enciclopedia Italiana, 1949, Vol. VI).

- 37 Morellet s'est expliqué sur ces changements dans la lettre qu'il a adressé à Beccaria le 3 janvier 1766. Il s'agit principalement d'une réorganisation du texte puis de la structuration de celui-ci en chapitres. (Marcello T. MAESTRO, *Voltaire and Beccaria as reformers of criminal law*, New York 1972, pp. 68-72).
- 38 Il s'agit ici des remontrances rédigées par Monclar en 1753 et 1754 sur fond de lutte contre les jésuites et contre l'intolérance des «partis». La lecture de tels documents était pour des réformateurs comme Fellenberg une source d'informations importante permettant de suivre les argumentations développées par des institutions officielles critiques de la monarchie absolue, surtout lorsque ces textes venaient de la plume d'un spécialiste du droit public et des matières administratives comme Monclar (voir note suivante), reconnu pour sa probité et qui savait «conserver le respect dû au souverain» «sans faire fléchir (pour autant) (...) la fermeté de ses revendications». (MICHAUD, T. 28).
- 39 Jean-Pierre-François de Ripert, marquis de MONCLAR (1711-1773). Procureur général au parlement de Provence, il avait acquis une haute réputation d'intégrité, d'indépendance d'opinion et de tolérance («Mémoire sur mariages clandestins protestants en France», 1755). Choisi par la République de Genève en 1752 pour arbitrer ses conflits internes, il eût également un rôle prépondérant lors des négociations relatives à la restitution du Comtat Venaissin à la France. Parmi ses écrits, des mémoires et des lettres principalement, il faut citer le «Compte-Rendu des Constitutions des Jésuites» de 1762, réquisitoire analogue à celui de La Chalotais et la «Lettre sur le commerce des grains» (1768) (GE, T. 21, p. 56).
- 40 Pendant tout le XVIII^{ème} siècle une série de conflits opposa les citoyens de Genève aux familles patriciennes de la cité: les premiers qui dominant dans le Conseil Général, veulent en effet rétablir le pouvoir législatif de celui-ci et revendiquent des réunions régulières de cet organe et la limitation des prérogatives du Petit Conseil et du Conseil des 200, dominés eux, par le patriciat. A plus court terme, les événements évoqués par Mably se situent dans la prolongation de la polémique entre le procureur général Tronchin («Lettres de la Campagne», 1763) (voir note 88) et Jean-Jacques Rousseau («Lettres de la Montagne», 1764), le premier défendant, le second critiquant les institutions genevoises. La ville est divisée en deux camps, les «Négatifs» et les «Représentants». En automne 1765, lors des élections du procureur-général et du lieutenant de police, le groupement des Représentants au Conseil Général suit *la ligne de nouvelle élection*: ce refus systématique de tous les candidats proposés par le gouvernement jusqu'à épuisement des dispositions prévues par la Constitution mène au blocage complet du fonctionnement des institutions. Le 31 décembre 1765, le gouvernement en appelle à la médiation des puissances garantes de la République. *La ligne de nouvelle élection* est reprise lors de l'élection des quatre syndics, et une fois de plus, l'ordre constitutionnel est mené ad absurdum. En novembre 1766, le Conseil Général rejette le Règlement de Médiation des Trois puissances; le 25. 11. 1767, les Négatifs rejettent à leur tour le Prononcé qu'ils trouvent insuffisant. En mars 1768, après des mouvements de

*cette République a demandé la médiation et la besogne dont les médiateurs vont être chargés, ne sera pas aisée, [1 mot illisible] remonter à la source du mal, appliquer un remède efficace et non pas un palliatif. nos affaires de Bretagne sont toujours dans le même état, mais on affirme qu'elles sont prêtes à être terminées; je le desire et j'en doute. pendant votre séjour à Paris vous avez vu M. de la Chalotais, et puisque vous vous intéressez à lui, je vous dirai qu'on n'a rien trouvé dans ses papiers, et que les témoins entendus ne le chargent en aucune façon. tout ceci est le fruit d'une cabale jésuitique. M. de la Chalotais a porté le coup le plus sensible aux jésuites⁴¹, ces pères et leurs amis s'enragent par des / calomnies, ce n'est pas la règle à Berne, mais cette morale est adoptée ailleurs. je compte vous envoyer dans le courant de notre carême ce que j'ai fait sur l'histoire de l'ancienne Grèce⁴², et je desire de tout mon cœur de mériter de votre approbation et celle de vos respectables amis, du moins je me flatte qu'on ne trouve jamais rien dans mes écrits qui favorise le mal, même indirectement. M. l'abbé Quesnet*⁴³ me charge de vous dire mille choses de sa part, il vous est très attaché, de même que tous mes amis; il veut que je vous avertisse que M^{de} de Vermeuou⁴⁴ se plaint que vous l'avez négligé, quelle vous avez prié de lui chercher un gouverneur pour son fils, et que vous l'avez oublié. nous n'avons aucune nouvelle littéraire, notre Parnasse est triste. voulez vous bien me rappeler dans le souvenir de M. Tschärner, et lui dire combien je serois jaloux de mériter son amitié. adieu, mon cher ami, je compte sur la votre et vous renouvelle les assurances de mon tendre attachement.*

[FELLENBERG: Lettre à Mably en février ou mars 1766.]

Lettre 7

Paris ce 28 mars 1766

Vous vous accusez de paresse, mon cher Monsieur, dans la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; mais vous voyez que je ne suis pas moins paresseux que vous. ce n'est pas pour me venger de votre paresse, je me punirois moi-même; mais il est vrai que depuis un mois, je n'ai pu disposer d'un moment dans la journée: un enchaînement d'affaires ennuyeuses ne m'a laissé aucune liberté. notre traducteur François du Marquis Beccaria lui a fait grand tort dans ce pays; on n'a que peu parlé de cet ouvrage, la lourderie de style a dégoûté la plus part des lecteurs; car nous autres François nous cherchons légèrement par dessus tout. je suis persuadé que si ce livre avait pu se lire avec agrément, il auroit causé une tourmentation dans les esprits et il

troupes, l'Édit de Conciliation est enfin accepté par le Conseil Général. Il stipule d'un côté l'inégalité de la ligne de nouvelle élection, de l'autre, le réaménagement des procédures électorales ainsi que l'ouverture des professions libérales et de certains postes de juges aux «natifs», un groupe de la population resté jusque-là sans droits bien qu'étant aussi nombreux que les bourgeois.

41 Il s'agit des «Comptes rendus des Constitutions des Jésuites» présentés fin 1761 et début 1762 au parlement de Bretagne. Mably, qui ne prend pas ouvertement parti dans la polémique entre «jansénistes» et «molinistes», reprend ici une thèse courante à cette époque.

42 Il s'agit de ses «Observations sur l'histoire des Grecs ou causes de la prospérité et des malheurs des Grecs» publiées simultanément en 1766 à Genève, Paris et Lyon. Ces échanges de plans d'ouvrages ou de livres pour avis avant leur impression définitive constituent un élément important dans la correspondance Mably/Fellenberg.

43 Quesnet ou Quesnel: Personnage non identifié.

44 Madame de VERMEUOU, jeune femme de la noblesse, avait été recherchée en mariage par M. Necker avant qu'il ne fasse connaissance de Suzanne Curchod, dame de compagnie de celle-ci, avec laquelle il se mariera en 1764. Lors d'un séjour à Genève où elle était allée consulter le Dr. Tronchin, Madame de Vermeuou avait habité chez Moulou, qui lui recommandera plus tard Jakob Meister comme précepteur pour son fils. (F. HOEFER (dir.), Nouvelle Biographie Générale, Paris, Didot 1862-1866, T. 37; D. HAUSSONVILLE, Le salon de Mme Necker, Paris 1882, Slatkine Reprints, Genève 1970).

en aurait certainement résulté des lumières. le coup est manqué, et nous avons besoin qu'on nous fournisse une nouvelle occasion de penser et de raisonner. en mon particulier, j'aurois été fort tenté, malgré mes occupations de faire des remarques sur les Délits et les peines; mais il faudroit pour cela avoir une copie fidèle et non estropiée de l'ouvrage de M. Beccaria. je fais remettre dans le moment à M. Grand, votre [1 mot illisible], un paquet qui contient deux exemplaires de mes Observations sur l'histoire de la Grece qui ne paraîtront / que dans huit ou dix jours. je vous prie de vouloir bien en agréer un exemplaire, et de donner l'autre à M. Tscharner. je serai tres flaté si je puis meriter votre approbation et celle de vos chers confreres de la société des citoyens. je me flatte du moins que vous trouverez dans mon ouvrage, les principes de cette politique que vous aimez, et qui seule peut faire le bonheur des hommes: à ce titre j'espere que vous m'approuverez. quel pays peut mieux juger que la suisse de la justesse ou de la fausseté de mes réflexions? vous etes libres⁴⁵, et votre confédération ressemble assez à celle des Grecs. l'affaire de M. de la chalotais, à laquelle vous vous interessez, ne paroît point prête à être terminée. toutes nos nouvelles à ce sujet se contredisent: les uns disent que le parlement de Rennes sera en état de le juger après les vacances de pâques, les autres le nient, et on ignore si ce grand procès sera renvoyé à Bordeaux. outre la difficulté de sçavoir ce qui se passe en Bretagne d'où l'on reçoit que des lettres peu détaillées et obscures, chacun parle ici comme il est affecté. a la longue nos têtes françoises se lassent de parler long temps de la même chose; comment seroit il possible de connoître la vérité! je vous suis obligé de m'avoir envoyé la liste des Remontrances que vous avez, et sans vous répondre du succès, je ferai tout mon possible pour vous procurer celles que vous n'avez pas. ce qui me fache, c'est que ces précis ne se trouvent plus chez les libraires. vous avez sçu sans doute la deconfiture de nos parlemens; ils étoient tombés dans un tel mépris que le / public a vu leur décadence sans chagrin⁴⁶. nous avons eu cet hiver un ouvrage intitule de la prédication, il est, dit on, de l'abbé Coyer⁴⁷ et quoi que cet écrit blesse assez grièvement la*

45 On peut rappeler ici l'épisode relaté par Rousseau dans ses »Confessions«, où celui-ci, contraint à s'exiler, s'exclama en franchissant, la frontière de la république: *Ciel, protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté!* puis sortit de sa voiture et baisa le sol bernois. (Confessions, Livre XI).

46 Dans cette lettre écrite peu de temps après la »Séance de flagellation« du 3 mars 1766, c'est-à-dire le discours de Louis XV devant le parlement de Paris dans lequel il rejetait vigoureusement les remontrances opposées par celui-ci et par le parlement de Rouen, Mably ne semble pas regretter cette démarche du roi. Il faut souligner ici les différents niveaux de ces »affaires de Bretagne« et de l'intérêt qui leur est porté par Mably. Si certains arguments avancés dans les Remontrances (»le parlement de France« est la seule véritable instance de conseil de la couronne prévue par la loi; il est indispensable et a un caractère unitaire) paraissent effectivement aller dans le sens d'un contrôle »parlementaire« de la monarchie souhaité par Mably, ils ne sont pas moins inspirés par le désir de la noblesse de robe de créer un rempart garantissant ses privilèges, voir de former un »corps« ou un »ordre« à part, et l'opposition du parlement de Rennes contre d'Aiguillon ne porte pas en vérité contre des abus de pouvoir mais contre des mesures positives comme l'amélioration du réseau routier et le recalcul de la taille. Mably s'intéresse en fait presque exclusivement au destin individuel de M. de La Chalotais, dont il est persuadé de l'intégrité et dont il partage le dégoût pour les »cabales jésuitiques«. Il ne s'insurge pas contre la procédure d'exception mise en place par le roi. On ne saurait négliger l'importance historique des »affaires de Bretagne« et du principe d'un parlement unique soutenu dans les Remontrances. Elles ont constitué une mise en question ouverte de la monarchie absolue et le roi en avait compris la portée, comme en témoigne sa réponse lors de la séance évoquée, véritable profession de foi d'absolutisme: »En ma personne seule réside la puissance souveraine; de moi seul mes cours tiennent leur existence et leur autorité; à moi seul appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage; ... l'ordre public tout entier émane de moi, et les droits et les intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis dans mes mains, et ne reposent qu'en mes mains.« (Henri CARRÉ, Louis XV (1715-1774), Paris 1911; R. R. PALMER, Das Zeitalter der demokratischen Revolution, Frankfurt 1970).

47 Abbé COYER (1707-1782). Il fut chargé de l'éducation du duc de Turenne puis du duc de Bouillon. On retiendra de lui trois ouvrages: la »Noblesse commerçante« (1756) dans lequel »il s'élève contre le

Raison, ses partisans n'ont pu lui procurer qu'une vague de peu de joies. c'est la production d'un des philosophes modernes qui croient tout savoir quand ils ont lu l'esprit des lois, et dit que le président de Montesquieu est le législateur de tous les temps et de toutes les matières. le grand bien qu'a fait l'esprit des lois, c'est d'avoir occupé les esprits d'objets importuns, et il était ensuite naturel qu'il en résultât cent productions informes, puériles et ridicules. je n'ai point vu Rousseau à son passage, et je crois que les personnes qui l'auront vu, ne l'auront pas entretenu des troubles de Genève. si vous sçavez, mon cher Monsieur, combien nous nous intéressons peu à de pareils objets! vive la Comédie; ce qui nous touche c'est de sçavoir si Melle Clairon⁴⁸ remontrera sur le Theatre. mes amis qui ont eu l'avantage de vous connoître, pendant le séjour trop court que vous fait ici, me demandent souvent de vos nouvelles, et je leur ai fait le plus grand plaisir en leur apprenant que vous êtes content de votre santé, mais ils sont fâchés, comme moi, que vous deviez ce bien au soin que vous prenez de ne point travailler. puisque ce régime vous est bon, je vous invite à le continuer jusqu'au parfait rétablissement de votre santé. je voudrais au contraire / pouvoir vous inviter au travail, car je sçais combien il en résulterait des choses avantageuses. c'est un traité des lois que je demanderai, et qui est plus capable que vous, de traiter cette matière? on y trouveroit à la fois l'esprit philosophique et de grandes connoissances: ce qui rend la philosophie si inutile chez nous, c'est quelle est ignorante et ne se pique que de bel esprit. je vais demain à Marly que vous avez trouvé un séjour charmant; je vais y jouir du plaisir de vivre en compagnie de quelques bons amis, et y voir naître le printemps qui est plus beau là que partout ailleurs. j'espère que ce changement de saison fortifiera votre santé, et que vous aurez la bonté de m'en instruire. pour cette année, vous me trouverez à votre assemblée du mois de may: je la regarde comme les Etats Généraux ou la Diète Générale de la philosophie; il en résultera de grands biens, si vous pouvez parvenir à y faire adopter vos idées pour l'étude de la morale et de la politique. adieu, mon cher Monsieur, conservez moi les sentimens dont vous m'honorez, c'est un bien dont je suis très jaloux, et les momens où j'ai eu le bonheur de vous connoître seront toujours infiniment précieux pour moi. engagez, je vous prie, M. Tschärner à m'accorder quelque part dans son amitié.*

[FELLENBERG: Lettre du mois d'avril ou mai 1766, dans laquelle celui-ci annonce qu'il est prêt à partir pour Schinznach où il veut faire adopter un plan de travail par l'assemblée générale de la «Société des Citoyens» et où il parle à Mably du prince de Wurtemberg.]

préjugé nobiliaire hostile au commerce et traduit les sentiments de la bourgeoisie mercantile blessée par les attitudes dédaigneuses de l'aristocratie moins soucieuse de ses devoirs que de ses droits» (BERTHAUT, De Candide à Atala, Paris 1968), «Chinki» (1765), roman dirigé contre la noblesse et les iniquités sociales, ainsi que «De la Prédication» (1766). «Ce petit ouvrage attira des ennemis à l'auteur. On prétendit qu'il voulait prouver qu'il était inutile de prêcher, et l'on se méprit sur son véritable but qui était de montrer que les hommes ne se rendent point à l'évidence sur ce qui contrarie leurs goûts et leurs passions» (MICHAUD, T. 9).

48 La jeune actrice Melle CLAIRON était l'hégérie des philosophes (elle fut notamment la maîtresse de Marmontel). Tout scandale ou toute affaire ayant trait de proche ou de loin avec sa personne se transformait presque immédiatement en conflit entre «philosophes» et «anti-philosophes». En 1765, elle ose tenir tête à la reine, et, comme nous dit Bachaumont, est enfermée au Fort-L'Evêque: *tout Paris, à pied et en carrosse, vient lui faire sa cour et elle tient dans sa prison l'état le plus brillant* (Jean BALCOU, Fréron contre les philosophes, Genève-Paris, Droz, 1975; BACHAUMONT, Mémoires secrets de la République des Lettres).

Lettre 8

paris ce 30 may 1766

j'ai différé jusqu'à ce moment, mon cher Monsieur, à avoir l'honneur de vous écrire, par ce que vous me marquiez dans votre dernière lettre que vous êtes prêt à partir pour aller tenir à Schinsnacht votre assemblée philosophique. eh bien êtes vous content? vous aviez des projets, vous et vos confreres de la société des citoyens, vous vouliez faire adopter votre plan de travail par cette grande assemblée de Schinsnacht; si vous avez réussi, j'en apprendray la nouvelle avec la plus grande joye, rien ne pourra être plus heureux pour votre pays, et j'espère que vos voisins profiteront de vos lumières. il est bien temps que la morale et la politique, ces deux sciences de l'humanité, se dépouillent de leurs préjuges, pour produire autant de bien qu'elles ont fait jusqu'à present du mal en conservant, pour ainsi dire, une foule d'erreurs. pendant votre séjour à paris vous m'aviez fait l'honneur de me parler du prince de Wirtemberg⁴⁹. quand on est né prince, il faut être un grand homme pour ne vouloir être qu'un citoyen parmi vous. votre pays, dites vous, est plein de ses vertus; et j'ajouterois que les exemples n'ont point été infructueux, et que surement il doit être assez heureux pour avoir fait des imitateurs. rien n'est plus estimable que son projet de faire connoître les grandes / et belles actions qui échappent encore à des particuliers, et certainement je desirerois fort de pouvoir vous fournir beaucoup de mémoires; mais vous connoissez le pays que j'habite. les mœurs y sont trop perdues pour qu'on ose même faire attention à des faits qui vous édifieraient. l'amour de l'argent est l'âme de paris. par exemple M. le marechal de Broglie⁵⁰ vient d'arracher au gouvernement une pension de trente mille livres, sous prétexte que la mort de son oncle l'abbé le prive des secours qu'il en recevoit. si vous pouvez tirer quelque fruit de cette avidité insatiable, je puis vous promettre que je ne vous laisserois pas manquer de pareils faits. je vais partir pour marly d'où je suis absent depuis un mois, et je ne manquerois pas de demander à M. d'Angeviller la lettre de M. Moulton⁵¹. Si l'occasion s'en présente, je vous prie de dire à M. le prince de Wirtemberg, combien je suis content de moi, en apprenant qu'il approuve la doctrine de mes écrits; des éloges sont le prix qu'on puisse se proposer. vous appréciez à sa juste valeur le traité de la prédication. le pauvre auteur croit avoir approfondi la matière de la législation, et ne laisse rien à dire aux politiques qui voudront écrire sur le bonheur des societes. toute la clique encyclopedique a été tres contente de cet ouvrage; jugez par la de l'ignorance de nos beaux esprits philosophiques⁵²; il faut en effet être bien ignorant pour ne pas regarder la prédication comme une vraie

49 Le prince de Wurtemberg avait choisi de venir en Suisse pour vivre en «républicain»: il se fit par exemple inscrire sur les registres de la Société Helvétique sous le simple nom de Wurtemberg, sans mention de son titre, et s'asseyait de manière démonstrative à côté des paysans pendant les réunions de Schinznach.

50 Le maréchal Victor-François DE BROGLIE (1718–1804) était alors gouverneur général de Metz! La proposition de Mably indique bien le caractère «engagé» de sa correspondance avec Fellenberg.

51 Paul MOULTON (1730–1787), pasteur et citoyen de Genève, qui abandonnera l'état ecclésiastique et défendra Rousseau, mais ne pourra empêcher que l'«Emile» soit brûlé. Rousseau lui confiera l'ensemble de ses œuvres pour une édition complète. Moulton correspond également avec Voltaire. (GE, T. 24, p. 488).

52 On notera dans toute la correspondance les violentes attaques de Mably contre les Encyclopédistes et contre le camp philosophique. Il ressort toutefois que cette inimitié profonde comporte plusieurs niveaux et que les critiques opposées par Mably à ceux-ci découlent également de différences de caractère (il n'a ni la verve de Voltaire, ni les épanchements romantiques de Rousseau), dans les conceptions de travail (il reproche à Voltaire de ne pas se concentrer sur «l'essentiel» et de s'éparpiller – Lettre 25) ou dans les comportements sociaux (il n'y pas de culte autour de sa personne comme il y en eut autour du «patriarche de Ferney»).

guenille. mon frere⁵³ sera tres flaté de l'estime dont vous lhonorez, il est à ce moment à naples, je crois que dans sept ou huit jours il retournera à Rome où il passera encore six semaines pour achever de voir des curiosites dont je crois qu'il ne fait qu'un cas médiocre. il se rendra ensuite à parme pour prendre congé de son élève, et j'espere avoir le plaisir de l'embrasser / à la fin de l'automne. je souhaite que l'hiver prochain il se mette en état de donner au public cequ'il a fait sur l'éducation de l'infant. je crois que vous trouverez dans ses ouvrages une bonne doctrine, et que votre société lui decernera les honneurs qu'elle a accorder aux Entretiens de phocion et au traité des delits et des peines. nous n'avons ici aucune nouvelle litteraire, si ce n'est que le prince héréditaire de [1 mot illisible] que nous excedons de plaisir, a fait une visite à nos trois académies qui ont fait de leur mieux pour lui plaire. plaignez moi, mon cher Monsieur, j'ai été obligé de passer tout le mois de may à paris, et comme vous le pensez bien, j'ai continuellement regreté Marly où la Compagnie est si bonne et le printemps si agréable. j'ai eu le plaisir de voir un jeune homme de votre connaissance et qui eleve le petit Vermenou. il me paroît digne de vos bontes, et il m'a fort prevenu en sa faveur en vous rendant justice. j'ignore ceque font les médiateurs à Genève, leur politique commence assez gayement par la comédie⁵⁴; mais je ne sçais si la fin de leurs opérations sera aussi agréable. je voudrais bien que la paix se rétablît dans cette ville, mais pour rendre la liberté moins orageuse dans les faits, il est necessaire, si je ne me trompe de faire quelques changements dans les principes de gouvernement; cependant j'entends dire que les médiateurs actuels veulent s'en tenir à leur médiation précédente. adieu, mon cher Monsieur, conservez moi l'amitié dont vous m'honorez, c'est un bien dont je suis tres jaloux et que je veux mériter. toutes les personnes qui vous ont vu ici, desirent ardemment de vous y revoir. je vais avoir le / plaisir de méntretenir avec vos amis de Marly. je vous prie de dire à M. Tscharnier combien je suis son serviteur. ne soyez point inquiet sur ma derniere lettre qui n'avoit qu'une enveloppe, et dont l'adresse n'étoit pas de ma main; celle cy aura le meme sort. j'ai grande impatience de sçavoir ceque vous pensez de mes Grecs. pendant quel que temps j'ai négligé mon histoire de france, mais je vais la reprendre⁵⁵. Vale e me ama.

[FELLENBERG: Lettre probablement du mois de juin 1766 de laquelle il ressort que l'assemblée de Schinznach n'a pas adopté son projet].

Lettre 9

Paris ce 24 juillet 1766

C'est toujours avec un nouveau plaisir, Monsieur, que je méntretiens avec vous. pourquoi donc me direz vous, répondez vous si tard a ma derniere lettre? c'est que j'étais à la campagne, c'est que les postes des environs de paris n'entendent rien aux formalites nécessaires pour faire passer les lettres dans les pays étrangers. Si vous avez pensé à Marly et à mes [1 mot illisible], soyez bien persuadé qu'on vous a rendu la pareille. Toutes les personnes, mon cher Monsieur, qui vous ont vu dans ce pays, desirent de vous apercevoir, toutes vous aiment, et toutes s'entretiennent de vous avec cet emportement que donnent l'estime et l'amitié. M. Tscharnier m'a fait lhonneur de mécrice, et j'espere que vous voudrez bien lui remettre la lettre que je prends la liberté de vous

53 Etienne Bonnot de CONDILLAC (1715–1780), auteur du «Traité des Sensations» et de la «Logique». La présente correspondance montre que les deux frères étaient restés en contact étroit l'un avec l'autre. Pour de plus amples détails sur les relations Mably-Condillac, se reporter également au «Corpus Condillac» publié sous la direction de J. SGARD, Genève-Paris 1981.

54 Le théâtre était habituellement interdit à Genève, mais on fit une exception pour les membres des délégations de médiation.

55 Il s'agit de ses «Observations sur l'histoire de France» publiées pour la première fois à Genève en 1765 (2 vols.) et dont une seconde édition nettement élargie paraîtra à Danzig et Leipzig en 1768.

passer pour lui. il me semble que votre grande assemblée du Mois de may n'a pas encore adopté vos idées sur l'étude de la morale, mais il ne faut pas vous décourager, si la chose n'est pas menée aujourd'hui, elle le sera dans [plusieurs mots illisibles]. vous avez un Cooperateur bien propre à produire la [1 mot illisible]. tout ce que vous me dites du prince de Wirtemberg, me donne pour lui la plus grande admiration. / où la vertu et l'humanité vont elles se loger? dans l'âme d'un prince, ce n'est pas leur habitation ordinaire. ce prince a bien fait de se retirer parmi vous, par tout ailleurs on n'aurait pas même eu le bon sens de l'admirer. le succès qu'il a chez vous fait l'éloge de votre pays, il a trouvé un terroir propre aux semences qu'il vouloit repandre. n'allez pas me dire que j'estime les suisses plus qu'ils ne valent, je ne le veux pas croire. sans doute que vous êtes hommes et que vous avez des misères de l'humanité, mais comparez cela à ce qui se passe chez vos voisins, et je vous prie de prononcer après cet examen. en arrivant à paris, je l'ai trouvé occupé de Hume et de Rousseau⁵⁶. le premier a écrit ici des lettres contre le second, et l'accuse des procédés noirs et les plus odieux. il faut un peu suspendre son jugement, mais cette sagesse ne convient pas à paris. les prêtres ne sont pas fâchés de cette aventure, mais les Encyclopedistes triomphent, ces derniers savent tout [2 mots illisibles], et tout le monde sait qu'ils detestent Rousseau qui n'a pas ménagé leur orgueil: vous voyez combien tout cela est propre à faire / estimer nos philosophes. Horace dit: rem, rem quoquo modo rem, en parlant des Romains de son temps; pour moi je dirois famam temam quoque modo famam en parlant de ces personnages qui osent usurper le nom de sages. puis que votre santé s'est rétablie, quand m'apprendrez vous donc que vous allez commencer un traité des lois, j'attends cet ouvrage de vous, rien ne vous manque pour cette besogne, vous avez les connaissances, et vous êtes né dans une République. je continue à faire ce que vous desirez à observer l'histoire, et je crois en effet que cet examen bien fait, il se peut resulter une grande utilité. dès que je serai de retour à la Campagne je commencerai mon huitième et dernier livre des François. quand ferai je imprimer tout cela: je l'ignore. j'ai tant de choses à dire sur le parlement qui lui déplairont que je ne sais si j'aurai le courage d'affronter la tempête. je voudrais bien que vous fussiez content de votre voyage de Geneve. il y a déjà long temps que je n'ai entendu parler des troubles de cette République. rien n'est plus difficile à raccomoder*. j'ai dit que depuis la paix de Westphalie, il n'y a eu de négociation si épineuse en Europe. on s'est moqué de moi, mais je sais bien / que vous serez plus indulgent. adieu, mon cher Monsieur, conservez votre santé. je compte sur votre précieuse amitié, et il n'y a rien que je ne fasse pour la mériter. totus tuus [plusieurs mots illisibles].

Lettre 10

paris ce 7 Xbre 1766

il y a des siècles, Monsieur, que je n'ai eu la satisfaction de m'entretenir avec vous, et je m'en prends aux différents voyages que j'ai fait pendant le beau temps. c'est une misère que toutes les formalités des postes quand on écrit dans les pays étrangers, et qu'on se trouve dans quelque campagne éloignée. je serai plus prévoyant l'année prochaine, et j'aurais soin de me ménager quelque correspondance à paris pour y faire passer mes lettres. il y a deux jours que dinant avec

56 Le séjour de Rousseau en Angleterre se passa mal. Ce dernier était poursuivi par des angoisses et des terreurs subites. Une querelle éclata entre Hume et Rousseau au sujet d'une fausse lettre du roi Frédéric, dans laquelle celui-ci l'invite à venir se réfugier dans ses états, l'avertissant toutefois que «Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez; je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits». Rousseau accusa Hume d'avoir été l'instigateur de ce qui était en réalité une «plaisanterie» d'Horace Walpole (BURTON, voir note 31).

*M. Maester*⁵⁷, gouverneur du petit Vermenou, il me fit l'honneur de me dire que vous vous arrangiez pour venir passer quelque temps en ce pays; je voudrais bien que ce ne fût pas une espérance vaine. je desire bien évidemment d'avoir le plaisir de vous voir, et toutes les personnes qui vous ont connu ont le même desir que moi. Geneve est actuellement dans le moment de la crise, et tous les Genevois que je vois ici, paroissent dans une grande inquietude. après avoir été persuades que le Conseil général accepteroit la médiation, ils semblent à présent être certains que la Bourgeoisie rejettera les articles de la pacification. je ne suis point en état de raisonner sur cette affaire; ignorant tout les détails de la negociation, n'ayant pas même vu le projet que les médiateurs doivent proposer au / conseil général, je ne pourrais faire que des raisonnemens incertains. je vois en gros qu'il n'était pas impossible de faire de bonne besogne. il est vrai que les premières familles de Geneve visent à l'aristocratie, mais leur ambition se cache, et sûrement elles n'oseroient pas se plaindre si on avoit voulu renfermer leur pouvoir dans de justes bornes. la Bourgeoisie de Geneve s'est conduite dans son mecontentement avec tant de moderation, que je la vois tres capable d'entendre raison. il n'étoit pas impossible de lui faire entendre qu'elle a besoin de magistrats, et que si elle ne leur obeit pas, elle tombera dans une anarchie qui causera sa ruine. il fallait persuader aux Bourgeois, que pour conserver la République, c'était necessaire que le gouvernement changeât d'une manière insensible et non pas trop brusquement: voyez combien les plebeyens de Rome ont été de temps à arracher aux patriciens les prérogatives injustes qu'ils s'étaient [1 mot illisible]. autre chose, les médiateurs auroient dû connoître les sources du bien et du mal des Républiques, et tous les articles de leur pacification auroient dû tendre à ouvrir les unes et fermer les autres. les choses une fois disposées de la sorte, vous auriez vu que les Genevois dans la suite se seroient arrangés eux-mêmes, quand ils auroient eu quelques voies de ces divisions qui sont necessaires dans un état libre. voila bien peu de lignes pour une si grande affaire, mais [1 mot illisible], comme vous êtes à raisonner sur les ressorts des differens gouvernemens, cette brieveté ne sera point un énigme pour / vous. nous sommes occupés ici du proces de M. de la chaloisais. il est à la Bastille avec les autres prisonniers et ils seront tous jugés par un conseil que nous appelons le Conseil des parties, c'est à dire par les conseillers d'Etat et les maîtres des Requêtes. le parlement de paris a fait des Remontrances pour prouver que le droit des accusez est d'être jugés par un parlement⁵⁸. je ne sçais à quoi tout cela aboutira. comme personne ne voudrait être jugé par les juges de M. de la chaloisais, tout le monde plaint d'être renvoyé devant un pareil tribunal. pour moi qui suis persuadé de son intégrité, j'y trouve un avantage, c'est que ce tribunal jugera plus promptement qu'un parlement qui auroit voulu recommencer les procédures et reprendre les choses [1 mot illisible souligné par Mably]. est il vrai que votre société soit devenue suspecte à votre gouvernement, et qu'il vous aît défendu de vous assembler et de tenir vos conférences? ce seroit un grand mal, car votre Société destinée à traiter les matieres politiques et morales auroit certainement produit un grand bien. si vous êtes interdits, je tremble pour l'assemblée de Schinsnacht. si dans un pays comme le votre, on craint les lumieres et l'instruction; combien n'estimera-t on pas, ne favorisera-t on pas l'ignorance ailleurs? C'est un blasphème que de dire la verité est [1 mot illisible] aux hommes. quelles sont les personnes qui craignent la verité? ce sont celles qui profitent de l'ignorance humaine et de nos préjuges. / j'ai vu la dureté de Rousseau

57 Orthographe erronée: Il s'agit de »Meister«. Jakob (Jacques-Henri) MEISTER (1744–1826) devenu précepteur du fils de Madame de Vermenou en mars 1766 sur recommandation de Moultois. Il était très lié avec Diderot, D'Holbach et surtout avec les Necker, dont il était plus proche politiquement. En tant que secrétaire de Grimm, il aura une part importante dans la rédaction de la »Correspondance«, dont il assurera la continuation après le départ de ce dernier.

58 Cette protestation contre l'usage de cette procédure d'exception (voir note 46) fut introduite en novembre 1766. »Le Roi eut peur d'un conflit; il éteignit par lettres patentes du 21 décembre toute la procédure. En même temps, il assignait aux accusés, de son autorité propre, des lieux d'exil. (...) Le public voyait dans le succès d'Aiguillon la revanche des Jésuites« (CARRÉ, p. 384).

avec M. Hume, et les visions du premier m'ont attristé. il est fou, mais je dis fou comme on l'est aux petites maisons: voila tout, mais ses ennemis ne sont pas contents de cela et ils voudroient faire passer j.j. pour le plus noir des hommes⁵⁹: nos pretendus philosophes, qui prouvent leur volonté de prendre et de s'attribuer à eux seuls le nom de sages, ne nous donnent pas de grands exemples de moderation et de justice. adieu, mon cher Monsieur, je finis; tout ceci m'entraîneroit dans des affaires trop tristes, et je ne veux parler mal de personne. mille complimens, je vous prie, à M. Tscherner. conservez moi les sentimens dont vous m'honorez et que je mérite pour l'attachement éternel que je vous ai voué.

Lettre 11

Marly ce 4 juin 1767

je suis véritablement en peine de votre santé, mon cher Monsieur, voila six grands mois que je n'ai reçu de vos nouvelles. par la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je vous marquai combien j'étois touché du fait dont la Société des citoyens étoit menacée; comment des gens de bien qui ne cherchent que le bonheur public, en s'occupant à épurer la morale, peuvent ils donner de l'inquietude à des magistrats? je me suis toujours flaté de recevoir de vos nouvelles à votre retour de Schinznacht. pendant tout le mois de may j'ai envié votre bonheur, et je comptois apprendre comment s'est passée votre assemblée ou votre congrès philosophique. ce seroit un grand malheur si la philosophie étoit exilée de vos Républiques; la pauvre miserable où se retrouveroit elle? elle seroit mal accueillie chez les Savoyards⁶⁰, les françois ou les princes Germaniques⁶¹ qui vous avoisinent: je ne lui voit d'asile qu'en Suede⁶². il me semble que les affaires de Geneve ne sont pas plus avancées que quand j'ai eu l'honneur de vous écrire. la constance courageuse et patiente de la Bourgeoisie interesse pour elle; peut être que si elle avoit aussi bien entendu l'intrigue que les magnifiques Conseils, / ses affaires seroient terminées. si jamais j'ajoute un quatrième volume à mon droit public, je ne manquerai certainement pas de traiter la question des mediations, et de prouver qu'un état qui reclame la garantie d'un autre état n'entend point en devenir le sujet. nous n'avons ici aucune nouveauté litteraire qui soit digne de votre attention. Belisaire⁶³ n'est il point parvenu jusques chez vous? je voudrois bien

59 Mably rejoint ici ses contemporains pour ce qui est de l'évaluation du comportement de Rousseau mais ne les suit pas dans leurs cabales contre lui.

60 Les états de la famille de Savoie, c'est-à-dire la Savoie elle-même, le Piémont, Nice et la Sardaigne, constituaient au milieu du XVIII^{ème} siècle une monarchie centralisée encore fortement emprunte de structures féodales.

61 La presque totalité des états d'Allemagne étoient dirigés par des gouvernements autoritaires reposant parfois comme dans les grand-duchés du Mecklembourg sur des structures encore féodales. Les villes libres d'Empire avoient à leur tête une aristocratie patricienne très renfermée sur elle-même.

62 De 1718 à 1772, la Suède traverse le *frihetstijd*, une «période de liberté», au cours de laquelle la Diète (composée de 4 chambres) gouverne sans ingérence du roi, où il y a, lors des réunions de celle-ci, alternance de majorité des deux partis, les «Chapeaux» (proches de la noblesse) et les «Bonnets» (proches du clergé, des bourgeois et de la paysannerie), et où l'on observe une grande liberté intellectuelle: traduction de John Locke en suédois, abolition de la précensure à l'instigation des «Bonnets», travaux de Celsius, Linné, Swendenborg. Le pays est ouvert aux influences française (rationalisme) et allemande (piétisme). *Le gouvernement suédois est un mélange de l'aristocratie, de la démocratie et du gouvernement monarchique, entre lesquels les deux premiers genres prévalent.* (FRÉDÉRIC II, Histoire de mon temps, Leipzig/Paris 1830). Les fonctions du roi sont limitées, y compris sa liberté de créer des nobles. La Diète, qui se réunit tous les trois ans, est seule souveraine tant en matière de politique intérieure qu'étrangère. Entre les sessions de la Diète, les affaires gouvernementales sont dirigées par un Conseil composé de membres de la noblesse, responsable devant la Diète.

63 «Bélisaire», roman de Marmontel paru en 1765, qui souleva des orages pour ses pages en faveur de la tolérance (notamment dans le 15^{ème} chapitre, où son auteur y soutient, que des païens comme Marc-

sçavoir ce que vous pensez de cette production, de même que du traité de sociabilité⁶⁴, dont je crois on feroit un excellent ouvrage, en le réduisant à un volume. nos philosophes en parlent avec mépris, ils ont raison, puisqu'ils y trouvent tous leurs beaux principes renversés. il y a un mois que mon frere est arrivé; je crois que ce qu'il a fait pour le duc de parme sera imprimé l'année prochaine⁶⁵ et j'espere que cette besogne importante meritera l'approbation de la société des citoyens. vous voyez par la date de ma lettre que je suis à Marly, et tout le monde, comme moi, s'y rappelle avec bien du plaisir les momens trop courts que nous y avons passés. je suis chargé d'avoir l'honneur de vous faire les complimens les plus tendres. daignez, mon cher Monsieur, me rappeler dans le souvenir de M. Tscharner et pensez quelque fois à une personne qui vous aime éternellement.

[FELLENBERG: Lettre du mois de juin ou juillet 1767 où il informe Mably qu'il n'est pas allé à Schinznach cette année 1767.]

Lettre 12

Paris ce 21 juillet 1767

après différentes courses, mon cher Monsieur, me voici enfin à Paris, et je profite avec bien du plaisir de ce séjour pour avoir le plaisir de m'entretenir avec vous: il est bien fâcheux qu'on ne puisse s'absenter de la capitale, sans devoir couper toutes les communications avec les pays étrangers où nos propres courriers ne vont pas. il faut qu'il y ait une de mes lettres qui ne vous soit pas parvenue, elle aura été oubliée et perdue dans un bureau où je l'avois envoyée pour la faire contresigner. vous n'avez pas perdu grand chose, mais moi j'ai perdu la réponse dont vous auriez honoré cette lettre égarée. j'ai un grand regret que vous ne soyez pas cette année à Schinznacht, je regarde vos conférences du mois de May, comme un des établissemens les plus utiles pour les progrès de la raison, et je voudrois que tout ce qu'il a de plus sage et de plus éclairé dans la Suisse s'y rendît. vous craignez que la société ne devienne coëue, ce seroit un bon moyen pour prevenir cet inconuenient. il faut soutenir cet établissement, et c'est une chose d'autant plus nécessaire que votre ombrageux gouvernement a proscrit la Société des citoyens, société, qui mettant en honneur les connoissances les plus utiles aux hommes, n'étoit pas moins avantageuse aux étrangers qu'à vos compatriotes mêmes. que deviendra donc la philosophie, si elle fait peur aux pays / Libres? où se réfugiera-t-elle? je ne lui connois donc plus d'asile qu'en Suède. j'espere qu'elle y fasse des progrès, et que la lumière nous viendra des mêmes régions d'où la barbarie fut autrefois répandue dans toute l'Europe; les descendans des Goths nous doivent cette réparation. nous n'avons ici aucune nouvelle intéressante, et je ne puis même vous parler des Genevois. mon absence et mes courses ne me laissent pas même la liberté de lire les gazettes, et je ne sçais

Aurèle sont au ciel). La polémique autour de «Bélisaire» occupe l'opinion publique pendant toute l'année 1767: disputes entre le gouvernement et la Sorbonne, entre le censeur et les partisans de Marmontel, entre Voltaire et les «anti-philosophes» (BALCOU, voir n. 48).

64 «De la sociabilité» (1767) de l'abbé François-André-Adrien PLUQUET (1716-1790). Pluquet, chanoine de Cambrai et procureur auprès du tribunal de l'Université de Paris, spécialiste de l'Antiquité, était lié avec Montesquieu, Fontenelle et Helvétius. Les encyclopédistes essayèrent de le gagner comme auteur pour leur ouvrage mais celui-ci refusa et les attaqua dans ses «Mémoires pour servir à l'histoire des égarements humains» (1762). Le traité cité par Mably et qui, selon J. Jh. Claris, «remonte jusqu'au premier principe de la société, qu'il fonde sur le besoin mutuel des hommes, et dont le bonheur commun est le but, comme la subordination générale en est le moyen», est dirigé contre les thèses de Hobbes. (GE, T. 26, p. 1141. – PLUQUET, Dictionnaire des Hérésies, J. P. MIGNE (éd.), Paris 1847, Reprint Associated Publ., Amsterdam 1969).

65 Il s'agit du «Cours d'Etude pour l'Instruction du Prince de Parme», dont la correspondance permet de retracer la genèse de la laborieuse édition (lettres 13, 18, 20, 21, 24 et 30).

où en sont ces pauvres Républicains, que ne leur permet on d'ajuster eux mêmes leurs affaires. je me trompe fort ou les magistrats de Geneve sont des despotes impitoyables. voila où l'amour de l'argent et les richesses que les Genevois ont acquises dans le pays étranger, ont conduit leur gouvernement. ce qui suffisait autrefois pour satisfaire la paix et la concorde entre des familles égales, ne suffit plus aujourd'hui. des hommes riches qui se retirent à Geneve après avoir fait la banque dans toute l'Europe, et dans des pays où la légalité est la plus bannie, ne peuvent souffrir que de pauvres Bourgeois qui n'ont que leur industrie soient leurs égaux⁶⁶. les richesses conduisent à établir des familles patriciennes, et des qu'on en est là il faut s'attendre, après quelques débats, à voir naître d'un côté la tyrannie et de l'autre la servitude. un homme comme le Roi de Prusse doit être complètement scandalisé de la résistance des Neufchâtelois⁶⁷ et de [1 mot illisible] avec eux devant votre Conseil: je souhaite qu'il perde son procès⁶⁸ mais non pas [2 mots illisibles]. il paroît ici un ouvrage intitulé, de l'ordre naturel et effectif des Sociétés. je vais le lire à la campagne et si les erreurs de cet ouvrage en valent la peine, je passerai un automne à les réfuter. l'auteur de ce livre est M. de la Rivière⁶⁹, il n'a fait que développer tout le système du docteur Quesnay chef d'une Secte qui s'appelle et que nous appelons les Economistes. le public doit certainement beaucoup à ces Messieurs qui ont examiné l'agriculture en philosophes et en philosophes très profonds; mais ils ne veulent plus s'en tenir là. aujourd'hui leur folie est de rechercher les principes du droit naturel dans l'agriculture. ils se sont engoués des chinois, et les voila qui soutiennent en conséquence que le despotisme est le plus sage et le meilleur des

66 Il s'agit ici des phrases les plus percutantes et des plus «modernes» de cette correspondance; Mably propose ici une chaîne d'argumentation que l'on peut qualifier de «pré-socialiste»: 1) les inégalités ont une origine économique, 2) la dégradation des relations sociales provient de l'enrichissement d'une partie de la société, 3) il y a polarisation de la société entre des groupes qui s'opposent dans un rapport dominant/dominé, 4) elle insiste sur le fait que les comportements politiques et sociaux découlent de la situation économique des différentes couches de la société. (MALVACHE, Bochum 1987).

67 A l'extinction de la maison d'Orléans-Longueville en 1707, la principauté de Neuchâtel fut rattachée à la Prusse et ce fut à Berne que revint le soin de servir de médiateur en cas de litige. Jusqu'à 1740, la couronne prussienne s'ingéra peu dans les affaires intérieures du pays. La situation s'aggrava à l'arrivée au trône de Frédéric II: il y eut conflit entre les conceptions du roi de Prusse et celles de la ville en matière de gouvernement et de religion. En 1748, pour remédier à un manque d'efficacité des collecteurs d'impôts locaux, Frédéric II afferma la collecte des sommes dues, ce qui, selon les Neufchâtelois, constituait une ingérence grave dans les affaires de la cité. Ils firent opposition au renouvellement des baux en 1766 et le roi fit appel à l'arbitrage de Berne en avril 1767. Cet incident bénin risquait toutefois de déstabiliser la région du fait de la situation de la principauté à proximité de Genève et de la France, de la présence à Neuchâtel d'un parti français qui s'était du reste adressé à Choiseul et des peurs des autres cantons de voir se former un axe berno-prussien (Lettre n° 13). L'enjeu de la procédure d'arbitrage prit une tournure de plus en plus politique et la ville refusa d'accepter certains points du jugement rendu par le Grand Conseil le 23 janvier 1768. A son refus d'entériner le jugement dans son ensemble, Berne envoya 9000 hommes sous les ordres du général Lentulus (voir note 77), mais les Neufchâtelois cédèrent le 4 avril 1768 (Lettre n° 14). Richard FELLER, *Geschichte Berns*, t. III Bern/Frankfurt 1974.

68 L'opinion de Mably sur Frédéric II est partagée: d'un côté, il rejette ses options contraires au *droit naturel* et son comportement de *conquérant avide, qui veut s'agrandir sans respect pour la justice, les traités et les serments* et qui n'est pas celui d'un prince «qui jette les fondemens d'un édifice solide et durable» («De la situation de Pologne en 1776», p. 48); de l'autre, il admire malgré lui sa persévérance et le suivi dans sa méthode. (Stephan SKALWEIT, *Frankreich und Friedrich der Große – Der Aufstieg Preußens in der öffentlichen Meinung des «ancien régime»*, Bonn 1952).

69 Pierre Paul LEMERCIER DE LA RIVIERE (1719–1801). Intendant des Antilles de 1759 à 1763, il se heurte aux négociants français pour avoir voulu ravitailler les îles avec des produits anglais moins coûteux. Son ouvrage, qui préconise le «despotisme légal», aura un grand succès même dans les milieux philosophiques. L'auteur se rendra en Russie à l'invitation de Catherine II, recevra l'approbation du roi Gustave III de Suède et Wielhorsky lui demandera de rédiger un projet de constitution pour la Pologne.

gouvernemens. ils ajoutent, dit on, que ce despotisme doit être legitime ou légal, ces passions qui forment un galimathias assez complet. je crois que si la société des citoyens subsistait encore, elle ne couronnerait pas cette étrange philosophie. il paroît ici un memoire d'un M. le Comte de portes⁷⁰ qui se plaint beaucoup d'un de vos baillis et de votre Conseil a t il raison? les faits qu'il allegue dans son mémoire sont ils vrais? C'est un de nos meilleurs avocats qui a fait ce memoire qui n'est pas exempt de declamations. on commence cet hiver à imprimer ce que mon frere a fait pour l'infant. pour moi je touche à la fin de mes observations sur l'histoire de france, dans huit ou dix jours je serai débarassé d'une besogne qui m'a occupé pendant la plus grande partie de ma vie. je parts demain pour Marly où l'on apprendra avec bien du plaisir de vos nouvelles. adieu. mon cher Monsieur, songez quelquefois à un ami qui vous est tres fidelement attaché. je vous prie de ne me pas oublier auprès de M. Tscharner.

Lettre 13

La date de la lettre n'est pas clairement lisible. Elle peut toutefois être datée du début 1768 – l'ouvrage de Radonvilliers dont parle Mably ayant été publié à cette même époque.

Après avoir passé des temps infinis dans des pays d'où il étoit impossible d'écrire dans les pays étrangers, j'ai grande impatience, Monsieur, de me rappeler dans l'honneur de votre souvenir, et de renouer avec vous un commerce qui m'est infiniment agreable, et que mes courses ont interrompu. comment vous portez vous? votre santé plus affermie vous permet elle de vous livrer à vos travaux philosophiques? vous sçavez combien ces deux objets m'interessent, et comme votre ami et comme ami de la philosophie. pour moi depuis que je suis de retour à paris, j'ai eu la maladie courante, c'est à dire la grippe, dont je ne suis pas encore débarrassé et pour surcroit de mal, des feuilles d'impression ménnuyent tous les soirs. c'est vous annoncer que je suis entre les mains des imprimeurs. mon ouvrage est une espece de refutation⁷¹ de l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques que les Economistes ont donné l'été dernier, et que je n'ai pu lire sans indignation. comment peut on souffrir de sang froid de voir precher le despotisme? ces philosophes ridicules ont pris la chine pour le modelle des bons gouvernemens. je ne vous en dis pas davantage. peut être que cet ouvrage aura eu l'audace de se montrer dans vos contrées Républicaines, et d'ailleurs tout ce que je pourrois vous dire, vous le trouverez dans mon ouvrage. je vous prie seulement de vouloir bien d'indiquer quelque voye pour que je puisse vous en faire passer un exemplaire de même qu'à M. Tscharner; ce sont des / lecteurs tels que vous dont je desirerois principalement l'approbation. de toutes les nouveautes litteraires, je n'en connais qu'une qui soit digne de vous, c'est la maniere d'étudier les langues. cet ouvrage est plein de bonne philosophie et de gout, il est de M. l'abbé de Radonvilliers⁷² sous precepteur du dauphin. il avoit la reputation d'un homme désprit, mais actuellement on le regardera comme un homme d'un excellent esprit. je voudrois que sa méthode fit fortune, elle épargneroit bien de la peine aux jeunes gens, et on ne les verroit plus sortir de leurs humanites avec un degout affreux pour la lecture et les livres qu'ils sont accoutumes à regarder comme des

70 Le comte Louis de PORTES avait été major général en Hollande. Une violente controverse l'opposa dans les années 1758–1765 à la République de Berne parce qu'il avait pris sous sa protection un citoyen de celle-ci; il rédigea à ce sujet le mémoire évoqué ici, mémoire qui fut brûlé par les Bernois. (Historisch-Bibliographisches Lexikon der Schweiz, Bd. 5, 1929, p. 470).

71 Il s'agit des «Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés», qui seront publiés en 1769 à La Haye, Paris et Lyon.

72 Claude François Lysarde de RADONVILLIERS (1710–1789), formé chez les Jésuites qu'il quitte en 1742. Il fut secrétaire d'ambassade du cardinal de La Rochefoucauld en poste à Rome, puis en 1757, sous-précepteur des enfants de France. «Son bagage littéraire est léger» (œuvres de circonstance) mais il devient membre de l'Académie Française en 1763 où il succède à Marivaux. (Georges GRENTE (éd.), Dictionnaire des Lettres françaises, XVIII^{ème} siècle, vol. 2, Paris 1959; GE, Vol. 28, p. 80).

galimathias et des sources d'ennuy et de chagrin. nous verrons que l'ancienne methode des [mot illisible] subsistera, parce qu'elle est infiniment commode pour les maîtres: le loisir est pour eux, la peine pour les enfans. l'imprimerie de parme se forme, et dans trois mois elle sera en état de travailler; elle commencera par les ouvrages que mon frere a faits pour l'éducation de l'infant. si votre société des citoyens subsistait encore, je crois qu'elle auroit eu occasion de distribuer une medaille, et d'accorder à mon frere lhonneur qu'elle m'a decerné. pendant que j'étois dans le Vexin françois, j'ai eu un grand chagrin, Mde de Vassé⁷³ à qui il étoit venu des glandes au sein, et qui avoit caché son mal, est partie pour Lyon, où il y a un chirurgien qui a un remede pour les cancers. il y a tout lieu désesperer une guerison parfaite, les progres en bien sont considerables depuis trois mois que Mde de Vassé est à lyon; mais le remede est violent, il procure quelque fois des nuits agitées, et pendant le jour des angoisses d'estomac qui sont de tous les maux les plus incommodes. vous sentez combien les amis de Mde de Vassé doivent être inquiets, car elle / n'est pas faite pour inspirer des attachemens superficiels. on a dict ici que le Roi de prusse vouloit vendre la principauté de Neufchatel à votre République, et que tout le corps helvetique étoit inquiet et jaloux de cet aggrandissement. il me semble que cette nouvelle n'avoit aucun fondement. les médiateurs ont enfin prononcé leur jugement au sujet des querelles de Geneve; mais si ce que j'entends dire est vrai, ce prononcé n'a produit aucun changement dans l'état des affaires. tandis que la liberté se detruit à Geneve, elle se forme en corse⁷⁴; je ne dis cependant cecy qu'avec de certaines moderations; car paoli est un homme suspect pour moi, et je ne le croirai Républicain que quand il aura abdiqué le pouvoir énorme dont il est revetu. les affaires de notre province de Bretagne sont toujours dans la même situation; on doit y assembler le 1er du mois prochain des Etats extraordinaires, et c'est dans cette assemblée qu'on terminera sans doute les differends et les contestations qui tourmentent cette malheureuse province. en verité toute la politique moderne ne merite guere la peine d'être étudiée; aussi suis je bien resolu à ne plus m'occuper que des temps passez. adieu, mon cher Monsieur, votre amitié m'est infiniment précieuse, je vous prie de me la conserver, vous la devez aux sentimens que je vous ai voués, et qui dureront toute ma vie.

je ne loge plus dans la maison où j'ai eu lhonneur de vous voir, j'ai transporté mes penates Rue des Saints Peres faux bourg St Germain.

Lettre 14

La date de la lettre n'est pas clairement lisible mais celle-ci peut être datée après le 11.03.1768, date de l'Edit de Conciliation à Genève (la «pacification» dont il est question ici).

j'ai été si occupé, mon cher Monsieur, par deux rhumes consecutifs et par l'impression de mon dernier ouvrage, qu'il ne m'a presque pas été possible de voir mes amis à paris, et de m'entretenir avec ceux qui sont absens. j'ai cependant la plus grande impatience de recevoir de vos nouvelles, et j'espere que vous m'apprendrez que vous jouissez d'une meilleure santé. celles que je reçois de Mde de Vassé sont assez bonnes, son sein a fait des progrès assez considerables pour qu'on puisse se flater d'une parfaite querison; mais le remede qui produit ce bien, est un remede violent, et à d'autres égards il l'incommode beaucoup. ce sont des angoisses presque continuelles, une grande

73 La baronne de Vassé était une des amies les plus intimes de Mably.

74 Mably fait référence ici au généralat de Paoli, un adepte de Montesquieu, qui de 1754 à 1769 tentera de mettre en place en Corse un système de gouvernement basé sur des principes démocratiques avec notamment une Consulte élue par le peuple et un Conseil suprême émanant de celle-ci. Rousseau avait rédigé un «Projet de constitution pour la Corse» et envisagé en 1765 de venir s'installer dans ce pays pour aider ce brave peuple à conserver sa liberté. Une des faiblesses du système de Paoli résidait effectivement dans le fait qu'un morcellement très important des niveaux de prise de décision avait mené à un renforcement du pouvoir personnel du chef de l'état.

agitation, et des vomissemens frequens. des que Mde de Vassé pourra se mettre en route, elle reviendra à paris, et son chirurgien est convenu de l'accompagner. j'attends ce moment avec la plus vive impatience, et cependant je n'ose pas esperer que ce soit avant le mois de may. Mde de Vassé m'a écrit que vous lui avez fait demander de ses nouvelles, elle a été tres sensible à cette marque de souvenir, et je suis chargé de vous faire ses remerciemens. je vous apprendrai que l'ouvrage que j'ai fait contre l'ordre naturel des Economistes, a tout le succès que je pouvois desirer. je suis bien fâché de n'avoir pu vous en faire passer un exemplaire de même qu'à M. Tscharner, car c'est votre approbation que je desire. mais je n'ai aucune voye pour faire passer mon ouvrage à Geneve. il me vient une idée, marquez moi le nom du libraire avec lequel vous êtes en relation à Genève, et je prierai mon frere qui est actuellement à Lyon, de lui en adresser deux exemplaires: j'imagine qu'il y a de grandes relations entre Lyon et Geneve, et que mon frere trouvera aisement quelque commodité. je me plains souvent / que votre santé ne vous permette pas de nous donner vos idées sur les lois, qu'il seroit avantageux qu'une personne qui a, comme vous l'esprit philosophique, et des connoissances si profondes des lois des anciens, traitat une matiere si intéressante pour les hommes! pour moi je vous avouerai qu'à l'occasion des troubles de Geneve, et de la situation agitée en Corse⁷⁵, j'ai souvent pensé à la nature de la législation. j'ai relu Platon, il m'est venu des foules d'idées, et des que je serai à la campagne, je crois que je succomberai à la tentation de décrire ce que j'ai dans la tête. si le fardeau est trop lourd pour moi, je m'en débarrasserai. si j'ai la patience et le courage d'aller jusqu'au bout, peut être que mon ouvrage ne sera pas inutile, il fera penser sur des objets auxquels on ne pense point; mes erreurs apprendront aux autres à ne pas se tromper; et comme il est impossible que je ne dise pas quelque chose de nouveau et de censé, j'empêcherai qu'on ne tombe à cet égard dans une ignorance dont l'Europe est bien voisine, et qui seroit le comble des malheurs. si vous approuvez mon projet vous me donnerez du courage. il y a quelques jours que j'ai fait connaissance avec un de vos compatriotes, M. Schmid⁷⁶, qui a été pendant long temps à la cour de Saxe Gotha. ce qui m'a prévenu bien favorablement pour lui c'est qu'il est votre ami; quand je le connaîtrai, je l'aimerai pour lui même. il m'a parlé de l'envie qu'il avoit de décrire sur la législation, je lui ai fait part de mon projet, et quand je serai de retour de la campagne où je vais passer quinze jours, nous raisonnerons de tout cela. vous avez donc jugé le Roi de Prusse et Mrs de Neufchatel. on dit que ces derniers que vous avez condamnés ne veulent pas obéir à la sentence, et que le General Lentulus⁷⁷ demande que votre République arme, et soutienne par la force de son jugement. cette nouvelle me déplait beaucoup, et je serois / au desespoir que cette étincelle de guerre allât troubler l'heureuse harmonie qui regne dans la Suisse. faut il que le Roi de Prusse soit partout un [1 mot illisible] de discorde? si Mrs de Neufchatel ont [1 mot illisible] comme semble l'indiquer le jugement de Berne, il faudroit n'en venir aux armes avec eux qu'à la dernière extrémité, il faudroit avoir épuisé toutes les voyes de la douceur. Berne comme le canton le plus considérable du corps helvétique est suspect à tous les autres cantons, et c'est une raison de plus pour qu'il doive ne rien négliger pour prouver qu'il a une extrême moderation. la

75 Il s'agit de la période correspondant à la signature du traité de Versailles le 15 mai 1768 par lequel la République de Gênes cédait la Corse à la France, bien que Paoli ait refusé lors de ses négociations avec Choiseul l'idée d'une installation définitive de la France sur l'île.

76 Georg Ludwig SCHMID (1720–1805). Entré au service de l'état de Saxe-Weimar, il sera précepteur adjoint du prince Ernest-Auguste Constantin, puis secrétaire de légation de cette cour dans diverses villes d'Europe. Auteur de «Réflexions sur l'agriculture» (1759) et de ces «Essais sur divers sujets intéressants de politique et de morale» (1760) évoqués par Mably, il est partisan d'une réforme modérée de la société dans un sens éclairé (société patricienne dans laquelle l'aristocratie formerait une armée de métier). (Hans-Ulrich SEIFERT, *Ein vergessener Aufklärer: Georg Ludwig Schmid*, Lenzburger Neujahrsblätter, 1987).

77 Robert Scipio LENTULUS (1714–1786), membre d'une famille patricienne de Berne; au service de Frédéric II de Prusse depuis 1746, il sera lieutenant général et gouverneur de Neufchâtel en 1768–1769. (H. B. Lexikon der Schweiz, Bd. 4, 1927, p. 654).

pacification de Geneve má fait un plaisir tres vif. les magistrats ont éte obliger de ceder à la bonne conduite du peuple, et il me semble qu'on a reussi à mettre des entraves à l'aristocratie, sans ouvrir la porte à la licence de la democratie. adieu, Monsieur, toutes les personnes qui vous connoissent me demandent souvent de vos nouvelles, et elles voudroient toutes que vos affaires vous permettent de faire un second voyage en ce pays. pour moi je le desire plus vivement que tous les autres; ou si vous ne pouvez pas venir à paris, je voudrais pouvoir aller à Berne. rappelez moi, je vous prie dans le souvenir de M. Tscharner, et soyez bien persuadé, mon cher Monsieur, que les sentimens que je vous ai voue dureront éternellement. conservez votre santé, menagez la et máimez, je vous prie, autant que je vous aime.

[FELLENBERG: Lettre du mois de juin ou juillet 1768 contenant des informations sur les œuvres de G. L. Schmid.]

Lettre 15

La date de la lettre n'est pas clairement lisible. Peut-être juillet ou août 1768

depuis que je n'ai eu lhonneur de vous écrire, mon cher Monsieur, j'ai été dans la situation la plus douloureuse. vous sçavez combien j'étois attaché à Mde de Vassé, et pendant le peu de temps que vous (avez) eu pour la connaître, vous avez jugé que personne nétoit plus digne qu'elle d'avoir des amis. ne pouvant rien esperer des remedes qu'elle étoit allée chercher à lyon, et se trouvant dans un état qui annonçoit une fin prochaine, elle a voulu absolument revenir à paris, quoi qu'on lui fit sentir combien ce voyage pourroit lui être pernicious. elle arriva en effet le 29 de may pour ainsi dire sans connoissance. cétoit une faiblesse qui ne pouvoit augmenter d'un degré sans étre la mort, et de ce moment jusqu'au 2 de juin qu'elle mourut à huit heures du matin, ce fut un délire presque continuel. vous sentez combien ce spectacle est affreux pour l'amitié, et combien on a l'áme déchirée en voyant qu'on (est) séparé pour toujours d'une amie avec qui on étoit accoutumé à passer les momens les plus doux de sa vie. cette douleur de l'áme ná pas peu contribué à derenger ma santé. quand Mde de Vassé est arrivée à paris, on croyait et je croyais avec les autres que ma poitrine étoit affectée, j'avois une toux seche et une grande difficulté de respirer: je craignois que ces accidents ne fussent une suite des rhumes presque continuels dont j'avois été tourmenté pendant tout lhiver. heureusement pour moi on a découvert que mon mal étoit étranger de la poitrine, et que je toussois d'une humeur de rumatisme qui avoit jugé à propos d'abandonner mon épaule gauche pour se promener dans la poitrine et dans la tête. on má interdit toute occupation serieuse, je ná pas écrit un seul mot, j'ai fait quelques remedes fort [1 mot illisible] et depuis une quinzaine de jours je me trouve assez bien, je respire sans effort, je ne tousse plus, l'appétit mést revenu, et je ná quelquefois qu'un / léger brouillard dans la tête; des que j'en serai débarrassé, je me remettrai à mes occupations que j'ai abandonnée (plus) d'un mois. cet abandon nést pas un petit mal, car je ne sçais point nigauder et passer mon temps à ne rien faire ou à ne faire que des riens. je pars demain pour la campagne, je vais à quinze lieues de paris, et j'espere que l'air des champs et l'été qui viendra enfin me gueriront entierement de cette humeur vague de rumatisme dont je crains toujours quelque retour. après tout, mon cher Monsieur, il faut bien s'attendre qu'on ne vieillit point impunement; le temps use tout et cinquante neuf ans bien complets⁷⁸ avertissent ma philosophie que je touche au moment des infirmities, et que j'ai été assez heureux de návoir eu jusqu'à present aucune infirmite. je vous pries de me donner de vos nouvelles, vous pouvez me les adresser à paris et un de mes gens me les fera parvenir dans le lieu ou je serai. je souhaite que vous vous portiez bien. j'ai demandé à mon frere, s'il avoit eu la bonté de vous faire parvenir mon dernier

78 La vieillesse et les problèmes de santé constituent un thème important de la biographie personnelle de Mably, telle qu'elle nous apparaît dans ces lettres.

ouvrage sur les doutes que j'ai proposer aux Economistes. il ne l'a pas fait, par ce que les libraires de Lyon n'avoient point cet ouvrage, et j'en suis fâché, car je ne sçais comment m'y prendre pour le faire aller jusqu'à Geneve, et je voudrois bien cependant que mes idées passassent jusqu'à vous. j'en voudrois avoir votre approbation, ou du moins, je voudrois que vous pussiez ministruire de mes erreurs, et me marquer les endroits dans les quels je m'égare. je vous rends mille graces des bonnes et tres bonnes reflexions dont vous avez eu la bonté de me faire part au sujet du dessein que j'ai décrit sur la législation. le plan que vous me proposez, c'est précisément celui que je métois fait, et je vois par vos reflexions que j'étois sur la bonne route. si je puis travailler à la campagne, je vais me livrer à cette besogne avec la plus grande ardeur: c'est par là que je compte finir ma carrière litteraire. vos philosophes ont ils eu cette année leur assemblée ordinaire du mois de may? votre santé et vos occupations vous ont elles permis d'y assister? qu'en esperez vous pour l'avenir? il seroit bien malheureux que cet établissement inquiétât vos magistrats⁷⁹. d'où voudrait on que la lumiere vint. si elle ne vient pas de vos montagnes libres? dans tous les autres pays le terrain n'est pas favorable à la liberté / et à la vérité. convenez, mon cher Monsieur, que l'Europe offre dans ce moment un spectacle assez extraordinaire à un homme qui a fait le droit public de l'Europe fondé sur les traitez. tout le monde dit qu'il aime la paix et dit qu'il veut la conserver; cependant jamais paix n'a été si orageuse. les polonais ont chez eux une guerre civile⁸⁰ et sont gouvernez et gourmandez par une puissance étrangere. quatre de vos cantons ont fait marcher des troupes à Neufchatel. nous nous emparons d'avignon⁸¹, on prétend qu'en Italie on dépouille le pape de Bénévent de Custos et de Monciglione*⁸². nous voulons soumettre la Corse et les Anglais, dit on, ne le veulent pas⁸³, et vont envoyer une escadre dans la méditerranée. les Colonies des anglais en Amérique semblent vouloir se détourner de leur métropole. je crains que ces mouvemens ne soient les avantcoureurs d'un grand orage; et je*

79 Les relations entre le monde des idées et le pouvoir politique et religieux étaient parfois tendues à Berne. Il existait en effet une censure dans la République (un nouveau Règlement venait d'être mis en place en 1763). Certains ouvrages de Descartes et Spinoza, de D'Holbach («Système de la Nature» et «De l'Esprit»), de Sébastien Mercier («L'An 2040») y furent ainsi non seulement interdits mais livrés au bûcher sur le bûcher. Rappelons qu'au moment où la correspondance entre Mably et Fellenberg commence, le monde intellectuel de Berne était partagé sur le bien-fondé de la condamnation de l'«Emile» et du «Contrat Social» de Rousseau par le Conseil Académique (visite secrète de Fellenberg et de Tschärner à Rousseau en août 1762 un mois à peine après le prononcé contre «L'Emile») (JOST, p. 368). Il faut toutefois souligner que Berne, comparée d'autres villes ou états, était «libérale» puisque son index ne comportait qu'une quinzaine de titres!

80 Il s'agit de la guerre qui a opposé, à la suite de l'élection en 1763 du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, candidat de la tsarine Catherine II, et sur fond de dissensions sociales et religieuses, la faction des nobles polonais favorables au parti de la Russie à celle des nobles «patriotes» catholiques regroupés dans la «confédération de Bar» (voir note 116). Rappelons que dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, la Pologne est un royaume ébranlé dans son indépendance nationale par l'affrontement des intérêts de l'Autriche et de la Russie qui, profitant de la faiblesse de l'Etat principalement due à une crise profonde des institutions, provoqueront ce partage du pays (voir note 113).

81 Les États du Pape en Italie étaient les moins consolidés de tous les états de la péninsule car ils comportaient des exclaves comme celle du Comtat Venaissin en France ou de Bénévent dans le royaume de Naples (voir note 82), qui étaient des «territoires précaires» confisqués et occupés lors de conflits. Dans le cas d'Avignon, c'est Monclar qui l'année suivante sera chargé de rédiger le mémoire permettant d'établir les droits du souverain français sur ce territoire papal (voir note 39).

82 Bénévent fut saisi pour répondre à une sentence d'excommunication prononcée par le pape à l'occasion de l'expulsion des Jésuites du royaume de Naples en 1768. L'occupation du territoire durera jusqu'à la suppression de l'ordre par Clément XIV en 1773.

83 La résistance armée des Corses au traité de Versailles dura jusqu'à la défaite de Porto-Novo le 8 mai 1769 et au départ de Paoli pour l'Angleterre. Les Anglais voulaient empêcher la chute définitive de Paoli sur une île qui leur permettait en liaison avec leurs places-fortes de Gibraltar et Mahon de contrôler le commerce français en Méditerranée.

serois bien fâché qu'on m'obligeât à donner un quatrième volume à mon droit public. nous autres philosophes, nous avons beau méditer, et travailler pour ramener la politique à ses vrais principes; les princes et les états nous regardent comme des radoteurs, et les passions humaines forcent la raison à se taire, ou du moins ne veulent pas l'entendre. le plaisir de m'entretenir avec vous, mon cher Monsieur, m'empêche de finir cette lettre, cependant il y a des bornes à tout. ménagez et conservez votre santé, et je vous serois infiniment obligé! si vous voulez bien me rappeler dans le souvenir de votre ami M. Tscharner, et lui dire combien je suis sensible aux sentimens dont il m'honore. ce que vous me faites l'honneur de me dire de M. Schmid, me fait grand plaisir. je ne sçavois pas qu'il eût fait des Essays, ainsi je ne puis rien vous dire de son stile. adieu, mon cher Monsieur, je serois content si je pouvois prévoir que vous viendrez ici ou que j'irai chez vous. je vous embrasse de tout mon cœur.

[FELLENBERG: Lettre probablement du premier trimestre de l'année 1769 dans laquelle il annonce son mariage et fait reproche à Mably de ne plus lui écrire. Pas de lettre en effet entre août 1768 et mai 1769.]

Lettre 16

Paris ce 14 May 1769

j'ai voulu vous donner le temps, Mon cher Monsieur, de conduire à Berne la précieuse acquisition que vous avez faite, pour vous faire mon compliment. le mariage dans votre patrie conduit au bonheur; ce n'est pas la même chose à Paris, au lieu [plusieurs 3 mots illisibles] de fort mauvaises. vous avez tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse, et si j'osais prendre cette liberté, je ferois mon compliment à votre moitié. comme j'ai l'honneur de le faire à vous même. toutes les personnes qui ont eu l'avantage de vous connoître dans ce pays, ont été enchantés de la nouvelle que je leur ai donnée, et toutes m'ont chargé de ne pas vous laisser ignorer combien ils s'intéressent à tout ce qui vous touche. vous me faites un reproche que je ne mérite pas; comment avez vous pu soupçonner que je puisse vous oublier? depuis plus d'un an j'ai toujours été errant, et ma santé n'a pas été bonne; j'ai une humeur vague de rhumatisme qui se porte tantôt sur ma poitrine et tantôt dans ma tête. je me trouve mieux depuis trois semaines ou un mois que je fais le régime que m'a prescrit M. Tronchin⁸⁴; et même je pars après demain pour aller passer deux mois dans l'Angoumois, et j'espère que le mouvement, l'exercice et un nouveau climat me feront du bien. après tout quand on est parvenu à l'âge où commence la vieillesse il ne faut pas s'attendre à jouir de ce bien être qui n'est que le partage de la jeunesse. j'ai un grand projet de voyage pour l'année prochaine, et si je puis l'exécuter, j'aurai le plaisir de vous aller embrasser à Berne. si des obstacles s'y opposent, j'y aurai du moins gagné de m'être entretenu d'une idée très agréable. après vous avoir parlé de ma santé il seroit inutile de vous dire que mon traité des lois n'est point fait, ma tête m'a joué trop souvent de trop mauvais tours pour que j'ay pu avancer comme je le desirois. c'est une misère que de partir, on n'a pas un moment à soi, et des importuns m'ont déjà interrompu trois fois depuis que j'ai commencé ma lettre. il faut finir – adieu, mon cher Monsieur, conservez votre amitié et si soyez bien persuadé que l'attachement que je vous ai voué sera éternel. Mably.

je loge actuellement rue de la chaise faubourg St Germain.

[FELLENBERG: Lettre probablement du mois d'avril 1770, par laquelle il renoue la correspondance avec Mably après un long silence dû à des »chagrins« et des »embarras« non précisés].

84 Théodore TRONCHIN (1709–1781), issu d'une riche famille genevoise, fut l'un des médecins les plus célèbres du XVIII^{ème} siècle. L'Europe entière le consulta pour ses conceptions modernes de la médecine: hygiène simple et naturelle, vaccination contre la variole (vaccination notamment des enfants du duc de Parme en 1766). Il s'installera à Paris comme premier médecin du duc d'Orléans. Auteur d'articles de médecine pour l'Encyclopédie, il fut l'ami des philosophes, notamment de Voltaire et de Rousseau. (MICHAUD, T. 42).

Lettre 17

Paris ce 10 May 1770

je me suis bien plaint de votre silence, mon cher Monsieur, je vous ai bien grondé, bien boudé, et à present je vous rends mille graces de la marque de souvenir ou plustot d'amitié que vous avez eu la bonté de me donner. je suis tres faché des chagrins et des embarras que vous avez eu depuis que je n'avois reçu de vos nouvelles; j'espere qu'à present vous êtes tranquille, la philosophie sera venue à votre secours; vous êtes fait pour elle, et elle ne peut pas être inutile à une personne comme vous. pour moi j'ai fait un grand voyage l'année dernière dans nos provinces meridionales, je suis allé jusqu'à Bordeaux, et dans ce mouvement, j'ai un peu rétabli ma santé qui n'a pas été bonne; il faut que je m'accoutume à être vieux, il est sage de se familiariser avec les petits infirmités. je travaille peu, parce que le travail me fatigue, mais je me suis mis à relire les anciens, et je sais bien que dans ma jeunesse ils ne m'ont jamais fait autant de plaisir qu'il m'en font actuellement. mais tandis que je ne vous parle que de moi, pourquoi même vous parlé si peu de vous dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire? pas un mot de votre santé, pas un mot des douceurs que vous procure une femme digne de vous, pas un mot de vos occupations ni de vos travaux litteraires; vous savez quel vif et tendre intérêt je prends à tout ce qui vous regarde: je vous prie de reparer le tort que vous m'avez fait. j'avois déjà eu le plaisir de faire connoissance avec M. de Bonstetten⁸⁵ chez Mde la duchesse d'Enville et l'avantage qu'il a d'être votre ami, me le rend encore plus cher. c'est un jeune homme on ne peut / pas plus adorable, plus honnête, plus estimable. il me semble qu'il a les bons principes dans la tete et dans le cœur, et j'espere qu'il aura le bonheur d'être utile à la patrie. il est dans le dessein d'écrire une histoire de la suisse, c'est un tres beau sujet, je l'ai invité à entreprendre cet ouvrage et à le traiter à la maniere des anciens qui sont toujours courts parce qu'ils étoient persuadez que l'histoire ne doit se charger que des faits qui sont dignes d'entrer dans la memoire d'un homme raisonnable. un pareil ouvrage sera propre chez vous à détruire bien des préjuges, et j'espere qu'il ne sera pas inutile à vos voisins. je profiterai du séjour que M. de Bonstetten fera dans ce pays pour l'encourager, et quand il sera rendu dans sa famille il trouvera auprès de vous des encouragemens encore plus utiles. permettez moi, mon cher Monsieur, de vous recommander M. de la Bourdonnaye qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre; c'est le fils de M. le comte de la Bourdonnaye [1 mot illisible] de Bretagne qui a de l'amitié pour moi⁸⁶. ce jeune homme va en Italie, avec M. de Boisgelin⁸⁷ son parent qui est notre ministre à Parme, et pour vous donner une idée de son mérite, j'aurai l'honneur de vous dire qu'il quitte Paris au moment des fetes et des rejouissances pour aller voir Geneve et votre pays, d'où il se rendra au pied du Mont cenis pour y attendre M. de Boisgelin. voila un parti assez franc pour un jeune homme et j'espere que vous voudrez bien lui marquer l'amitié qu'il mérite. adieu, Monsieur, conservez votre santé, soyez heureux, songez que vous avec des talens qui doivent servir au bonheur des autres hommes. je vous prie de me conserver une amitié égale à celle que j'ai pour vous. Mably.

[FELLENBERG: Lettre de l'été 1770 par laquelle il annonce à Mably que sa femme lui a donné un fils et lui communique le plan d'une publication qu'il prépare.]

85 Karl Viktor von BONSTETTEN (1745–1832). Issu d'une famille patricienne de Berne, il fait des études à Genève, puis pour échapper à l'étroitesse de la vie intellectuelle et sociale bernoise, il part pour l'Angleterre et la France, où il rencontre entre autres Necker, Mme de Stael, D'Alembert, Diderot, avec lesquels il entretient des correspondances. Il sera bailli, puis s'installera en 1803 à Genève, où il travaillera comme publiciste.

86 Bourdonnaye: Personnalité n'ayant pu être exactement identifiée.

87 Louis Bruno de BOISGELIN, frère du cardinal du même nom, colonel du régiment de Lorraine, maître de la garde-robe du Roi, guillotiné avec sa femme, sœur du chevalier de Boufflers, en 1794. Il fut ambassadeur de France à Parme pendant une année de 1770 à 1771 (Recueil des Instructions..., vol. X. Naples et Parme, avec une introduction et des notes par Joseph REINACH, Paris, 1893), p. 226.

Lettre 18

Paris ce 20 septembre 1770

il y a trois grand mois, mon cher Monsieur, que je suis errant, et j'ai passé mon temps dans des châteaux où l'on n'avoit, pour ainsi dire, aucune communication avec le reste du monde; voilà la raison de mon silence, car j'ai toujours eu la plus grande envie de m'entretenir avec vous. mais comment faire pour écrire dans le pays étranger? je suis à Paris depuis trois jours et j'en parts demain, pour me rendre dans une campagne où j'aurai le plaisir de voir M. de Bonstetten et M. Tronchin. le premier est un jeune homme qui promet beaucoup, et certainement je n'oublierai rien pour l'engager à écrire son histoire générale de la Suisse, il doit ce travail à sa patrie, il le doit à tous les honnêtes gens du monde qui doivent s'intéresser à une république qui a su établir la liberté et la conserver. pour M. Tronchin⁸⁸ le procureur General, je passai l'année dernière trois mois avec lui. c'est un homme, comme vous le dites, du plus grand mérite, fort honnête dans ses principes, et qui a de grandes connoissances dont il sait faire l'usage le plus utile et le plus agréable: aussi comptai je le voir beaucoup pendant le temps qu'il passera ici. j'aurois du commencer ma lettre par vous parler de vous même, et vous dire combien je suis ravi que vous soyez heureux. une femme qui vous aime doit être un trésor, et je souhaite qu'elle vous ait donné un fils digne de vous, c'est en peu de mots faire pour lui les vœux les plus étendus. voilà donc votre sante rétablie, et vous pouvez vous livrer au travail: je m'en félicite, et j'en félicite tous les amateurs de la bonne et vraie philosophie. ce que vous avez eu la bonté de me marquer sur le plan général de votre ouvrage, me / persuade que vous êtes sur la route de la vérité, et quand on y est, il n'est plus question de patience pour arriver. vous avez bien raison, la méthode pour parvenir à la vérité, est de toutes les connoissances la plus imparfaite. on ne trouve presque dans tous les écrivains que des verbiageurs qui seroient bien embarrassés à rendre compte de ce qu'ils se sont proposé, et des misères qu'ils ont parfois pour ne pas s'égayer. je vous invite, mon cher Monsieur, à ne pas abandonner vos méditations. votre ouvrage doit être actuellement assez avancé, et je me croirois fort heureux si je pouvois profiter de vos bontés, et passer avec vous un bon mois sous le même toit. certainement je n'irai point dans ma province sans aller à Berne. je fais tous les ans ce projet, et tous les ans j'y manque, parce qu'une certaine paresse me retient toujours, et que j'ai besoin qu'on m'arrache des lieux où je suis. que j'aurais du plaisir à m'entretenir avec vous des lois, de voir quel est le but unique qu'elles doivent se proposer, et par quels liens elles doivent être unies pour consolider le bonheur de la société. les législateurs n'ont pas encore imaginé qu'il fallût songer à cela; aussi vous voyez l'admirable besogne qu'ils ont fait et, et leurs lois qui devroient faire le bonheur des hommes en font des fleaux. il y a un an que j'ai fini mon ouvrage sur les lois⁸⁹, je vais le revoir et tâcher d'y mettre la dernière main. mais j'irai lentement parce que le travail me fatigue, et que je me suis remis à la lecture des anciens. que ces anciens, je parle des bons, avoient un grand sens! Tite Live, Tacite, Saluste, Cesar, on ne se lasse point de les lire, et en les lisant on se propose de les relire. on imprime actuellement l'ouvrage que mon frère a fait pour l'instruction du duc de Parme, mais on va très lentement. je crois que cet ouvrage deviendra nécessaire pour l'éducation de tous les enfans / leur donner toutes les idées dont ils auront besoin quand ils seront hommes. vous me parler de M. Halli-

88 Jean-Robert TRONCHIN (1711–1793). Comme Mably, Tronchin est spécialiste en droit international, il négociera notamment un traité entre la Sardaigne et Genève. Nommé procureur général de cette république, il prend la défense du gouvernement lors de la polémique suscitée par les arrêtés du Conseil d'Etat contre l'«Emile» et le «Contrat Social» en publiant en 1763 ses «Lettres écrites de la campagne» (1763), auxquelles Rousseau répondit l'année suivante par des «Lettres de la Montagne». Retiré des affaires publiques à la suite de ces événements, il entretint une correspondance suivie avec notamment Montesquieu, Malesherbes et Voltaire.

89 «De la législation ou principes des lois», dont une première version non publiée semble avoir été terminée en 1769 d'après ce que nous dit ici Mably. Première édition de l'ouvrage en 1776 à Paris.

*fax*⁹⁰, il est toujours sauvage et [1 mot illisible] dans son [1 mot illisible] il fait bien. adieu, mon cher Monsieur, ménagez votre sante, conservez moi une amitié égale à celle que j'ai pour vous – je vous embrasse de tout mon cœur, en esperant que j'aurai bientôt le plaisir de parler de vous à M. Tronchin et M. de Bonstetten.

[FELLENBERG: Lettre de la fin de l'année 1770 dans laquelle il demande à Mably de lui communiquer la table des matières de «De la Législation ou principes des lois»]

Lettre 19

Paris ce 2 janvier 1771

Recevez, je vous prie, mon cher Monsieur, mille tendres remerciemens de la lettre pleine d'amitié dont vous m'avez honoré; rien n'est si doux que d'être aimé par un homme comme vous; mais je puis vous assurer que je mérite ces sentimens de votre part. M. de Bonstetten a eu la bonté de vous le dire, et de quelques expressions qu'il se soit servi, elles seront encore trop faibles. permettez moi de lui dire ici mille choses, et de vous prier de l'inviter à ne pas perdre de vue le grand projet qu'il a décrit l'histoire de vos cantons. c'est un ouvrage digne de lui, et en faisant la gloire de votre patrie, il instruira l'Europe où le sentiment de la liberté s'émeut et se perd de tous les côtés. au milieu de toutes nos passions et de nos besoins multipliés qui nous entraînent à la servitude, que voulez vous qu'on devienne, si dans les pays libres on le fait? il arriveroit à la fin que ceux ci corrompus et avilis par leurs voisins, verroient disparaître leur liberté. ceci paroîtroit un paradoxe à bien des gens; mais je crois que c'est une vérité évidente pour vous qui connoissez l'histoire, et qui voyez que les peuples font entre eux un commerce de leurs mœurs comme de leurs marchandises. puisque vous le voulez j'aurai l'honneur de vous envoyer la table des chapitres de mon traité des lois

L:1. chap 1 qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme est appelé par la nature, et les conditions aux quelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des lois les plus utiles à la société. le devoir du législateur est de faire fleurir les qualitez sociales pour les quelles nous sommes invités à nous unir en société.

chap 2 la nature a voulu que l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens fût une condition nécessaire à la prospérité des états.

chap 3 de l'établissement de la propriété. elle n'est point la cause de la réunion des hommes en société. la nature les invitait à la communauté des biens.

chap 4 des obstacles insurmontables qui s'opposent au rétablissement de l'égalité détruite. dans l'ordre des choses où nous nous trouvons, le législateur doit avec prudence tourner toutes les forces contre l'avarice et l'ambition.

L2 chap 1. caractere des lois nécessaires pour reprimer l'avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit sur les états où la propriété des biens est connue.

chap. 2. que les peuples sont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs lois. la fortune les favorise souvent dans cette entreprise. on ne peut reprimer efficacement l'avarice ou l'ambition, qu'autant qu'on travaille à les reprimer tout deux à la fois.

chap. 3 caractere des lois nécessaires reprimer et regler l'ambition dans l'état et dans les magistrats.

chap. 4. caractere des lois nécessaires pour reprimer et regler l'ambition dans les citoyens.

L3. chap. 1 des précautions avec les quelles le législateur doit préparer les citoyens d'un état corrompu à se rapprocher des vues de la nature.

chap 2. ce qu'on ne peut attendre et ce qu'on doit esperer des divers gouvernemens connus en Europe, relativement à la législation.

90 Halifax: cette personnalité n'a pu être identifiée avec exactitude.

chap 3. des regles generales que la puissance legislative doit se prescrire à elle meme pour ne pas ségarer (des) principes generaux par les quels elle doit juger de l'importance et de la nécessité de chaque loi. /

chap. 4 que le legislature doit faire aimer les lois. les chatimens doivent être doux. du pouvoir des bonnes moeurs pour attacher les citoyens au gouvernement.

L 4. chap. 1 des lois relatives à l'éducation que la République doit donner pour preparer les enfans à être un jour de bons citoyens.

chap 2. de la nécessité de reconnoître un être suprême. des maux que produit l'atheisme, des lois qu'on doit lui opposer.

chap 3. de la nécessité d'un culte public. que le legislature doit le faire respecter, et empêcher que la Religion ne degene en fanatisme et en superstition.

chap 4. des lois nécessaires pour établir l'union entre la Religion et la philosophie, ou pour empêcher que l'une ne degene en fanatisme et l'autre en impiété. conclusion de l'ouvrage.

voilà, mon cher Monsieur, ce que vous desirez. mais au lieu de ces tetes de chapitres, je voudrois pouvoir vous communiquer l'ouvrage entier, et profiter de vos profondes et lumineuses réflexions. je sens combien j'aurois à gagner. ce seroit un nouveau motif pour aller dans ma province et me rapprocher de vous. j'en forme toujours le projet mais je suis un animal si peu voyageant, et d'ailleurs je suis retenu par des amis que j'ai à paris. j'y vis depuis quarante cinq ans, il est en sorte devenu ma patrie. l'ouvrage de mon frere s'imprime avec une certaine lenteur, cela me fache, car j'espere qu'il sera tres utile au public, quoique ses peines ayent été presque inutiles à son eleve. je voudrois bien voir ce que vous avez fait sur les lois, je méclairerois. adieu, mon cher Monsieur, conservez moi votre precieuse amitié. je serai bien flater si vous parlez quelque peu de moi à M. de Bonstetten.

[FELLENBERG: Lettre du printemps 1771 dans laquelle il reproche à Mably d'idéaliser la Suisse et exprime une opinion favorable quant au plan de «De la législation» que lui a envoyé Mably. Fellenberg y parle de Condillac en termes élogieux et demande à celui-ci de lui procurer des livres de littérature politique en Italie. Fellenberg y prie également Mably de bien vouloir recommander un de ses amis auprès du marquis de Monclar, président du Parlement de Provence.]

Lettre 20

paris ce 3 may 1771

Ne m'accusez point de negligence, Mon cher Monsieur, si je n'ai point eu l'honneur de vous écrire depuis long temps. en voici les raisons. mon frere m'a demandé l'ouvrage que j'ai fait pour M. le duc de parme⁹¹; on veut l'imprimer; je l'ai relu, j'ai corrigé, et n'étant pas content de mes corrections, il m'a fallu recopier tout l'ouvrage pour ne pas mettre ratures sur ratures. cette besogne m'a occupé pendant deux mois, mais si assidûment qu'il ne m'a pas été possible de disposer d'un seul moment. on était pressé, et j'envoyois par chaque ordinaire ce que j'avois fait. je souhaite fort quand cet ouvrage paroitra, qu'il merite votre approbation, et surtout que vous jugiez que les principes que j'y établis, sont nécessaires pour faire le bonheur des societez. vous me dites que je vois votre Suisse avec des yeux prévenus; mais comment pourrois je ne pas vous louer quand je compare votre sort à celui du reste de l'Europe? vous avez vos défauts que je voudrois retrancher, mais vous avez des choses excellentes qu'on ne trouve que chez vous, et que j'aurois désirées dans l'ancienne Grece et dans la République Romaine. n'est ce rien que cette raison qui vous empeche d'être puissance militaire, après avoir établi votre liberté les armes à la main? n'est ce rien que cette harmonie politique qui regne entre des Cantons inégaux

91 Il s'agit de «De l'étude de l'histoire à M. le duc de Parme» probablement écrit en 1765 mais pas encore publié jusqu'alors.

en force, qui obéissent à des gouvernemens differents, et qui devoient se haïr⁹²? plût a dieu que nous eussions tout votre bon sens! mais je reviens à mes excuses. le travail forcé que j'ai fait m'a incommodé, et ce n'est que depuis / quelques jours que je commence à me remettre, un rhume violent, l'estomac derangé, des courbatures, un mauvais sommeil, des maux de tete; voila quelle a été ma situation. je suis ravi que soyez content de ce que je vous ai dit sur mon traité de la législation. peut être le verrez vous l'année prochaine; cela dependra de la maniere dont on recevra ce que j'ai fait pour le duc de parme. si on ne me marque point d'humeur, si on permet à la verité de se montrer, je ferois paroître mon ouvrage. il s'en faut bien que je croye avoir tout dit; mais ce sera une occasion de réfléchir, et mes lecteurs pourront aller plus loin que moi. je vous l'avouerai cependant, on est quel que fois bien las de raisonner et de décrire des choses philosophiques, quand on voit que ce monde semble à n'être gouverné que par des passions. quel avantage les mauvais citoyens n'ont ils pas sur les bons? nous sommes obligez de nous taire, et le milord Hallifax que vous aimez, voit qu'il serait un fol s'il entreprenoit de vouloir corriger les hommes; on le puniroit, et ce ne feroit qu'un nouveau scandale pour les bons, et un nouveau triomphe pour les méchans. j'ai instruit mon frere, mon cher Monsieur, de la maniere obligeante dont vous pensez sur son compte, et il m'a chargé de vous marquer toute sa reconnoissance. au sujet des éclaircissemens que vous m'avez demandé, il m'a chargé d'avoir l'honneur de vous dire qu'il n'a rien trouvé en italie de bien satisfaisant au sujet de la politique et de la morale. leurs ouvrages politiques les plus estimez ne sont que des recueils de finesses, de subtilités, de tours de passe passe, voyez Machiavel. on met l'intrigue et les passions au lieu des bons principes et de la raison. pour leur morale, elle est petite, noyée dans de détails tout est vu en petit rien en grand. cependant pour satisfaire, il m'a promis de décrire en italie, et si nous recevons quelque reponse satisfaisante, j'auroi l'honneur de vous en faire part. n'étant pas directement en relation avec M. de Monclar je n'ai pu recommander par moi même votre ami, mais j'ai prié M. l'abbé Quesnel* de le faire en son nom et au mien. areste cet abbé me charge de vous dire mille choses, et les autres personnes qui ont eu le plaisir de vous voir ici, me demandent souvent de vos nouvelles. comment se porte M. de Bonstetten? invitez le, je vous prie, à ne point perdre de vue l'histoire de votre suisse; cette matiere est digne de lui, et toute l'Europe a grandement besoin qu'on lui apprenne comment vous vous êtes formez, et comment vous vous soutenez. j'espere qu'il voudra bien permettre que je me rappelle dans l'honneur de son souvenir. que je donnerois de choses pour aller habiter votre pays de vaud et voir le lac de Geneve! adieu, mon cher Monsieur, je ne vous dirai rien de nos nouvelles, vous devez en être instruit par les Gazettes. conservez moi votre amitié, je la merite par les sentimens que je vous ai vouez.

92 Pour Mably, la république fédérative est une des institutions essentielles permettant l'établissement d'une paix durable. On retrouve dans les «Observations sur le Gouvernement et les Lois des Etats-Unis» des phrases qui sont l'écho parfait de cette lettre. Après avoir félicité Adams du choix de la république fédérative comme structure de gouvernement pour les USA, Mably souligne: *Un avantage inestimable que j'attends de votre fédération, c'est qu'elle vous préservera de cette malheureuse ambition, qui porte tous les peuples à regarder leurs voisins comme leur ennemis. (...) vous n'aurez entre vous aucune jalousie, aucune envie, aucune haine, et vous offrirez en Amérique le même spectacle que les Suisses présentent en Europe, qui n'est pas assez sage pour les admirer.* (Peter FRIEDEMANN, Sur la théorie du pouvoir politique, extraits choisis des œuvres de Mably, Paris 1975, p. 248). Ce recours à des structures fédérales était un des mécanismes envisagés par les philosophes et hommes d'état des Lumières afin de garantir la paix nécessaire au développement des nations. Ainsi le marquis d'Argenson préconise-t-il en 1746 pour résoudre les problèmes de l'Italie morcelée et divisée en zones d'influence «de former une république ou association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et helvétique», laquelle république permettrait de se rapprocher – malgré de nombreux obstacles – de «l'égalité (qui) doit être le point où vise la sagesse commune et politique» et de mettre fin aux agissements des «conquérants (qui) sont les querelleurs de la société civile.» (J.B. RATHERY (éd.), Journal et Mémoires du Marquis d'Argenson, Paris 1862, ici: T. IV, p. 267).

[FELLENBERG, Lettre du 4 juillet 1771 dans laquelle il annonce à Mably la naissance de son 2^{ème} fils ainsi que la parution d'un nouvel ouvrage de Haller, pour lequel il enjoint Mably de trouver un traducteur, et dans laquelle il lui apprend que M. de Bonstetten voyage beaucoup.]

Lettre 21

au chateau de liancourt ce 26 juillet 1771

*je suis errant, mon cher Monsieur, des que la belle saison est arrivée; et c'est ce qui fait que je répons si tard à la lettre dont m'avez honoré le 4 de ce mois. je commence par vous faire mon compliment sur la naissance d'un nouveau fils. le mérite d'un pere est d'un bon augure pour le merite futur du fils; et tant qu'il vous naitra des enfans, je penserai qu'il sera né des philosophes, je veux dire, des amis des vérités morales et politiques. il faut l'expliquer en se servant de ce terme, car nous le donnons dans ce pays à des especes qui n'ont que de l'impudence, de l'orgueil et de la témérité. c'est dans votre pays qu'il y a plaisir à être pere, on n'en trouve point d'écueil pour son fils, et l'on pense avec plaisir qu'il vive sous un gouvernement qui sçait encore faire cas de la vertu et qui respecte la propriété des citoyens. plus votre bonheur est rare, plus il me semble que vous devez le goûter. mon frere a écrit à parme pour avoir les instructions que vous desirez, mais cette petite cour est si fort agitée, qu'on n'a pas encore eu le temps de lui marquer les noms des personnes qui ont écrit en italie avec le plus de reputation sur la politique et la morale. c'est une grande nouvelle, mon cher Monsieur / que l'impression d'un nouvel ouvrage de Mr Haller⁹³. je pourrois dire comme Horace, *nascitus quid majus*. je serois content si je sçavois l'allemand, et je ne le serai que quand une bonne traduction aura enrichi notre langue de cet excellent ouvrage. toute l'Europe rend justice à M. Haller, et admire l'étendue de son génie et de ses connoissances. pour moi je pense que la morale et la politique vont s'embellir sous ses mains. en recevant votre lettre, j'ai écrit à paris pour sçavoir la demeure de M. Huber⁹⁴ connu par plusieurs traductions, et comme je me préparois à lui écrire pour l'inviter à traduire M. Haller et lui offrir mes médiocres services, on m'a appris qu'il étoit mort depuis deux ou trois ans. j'ai mis mes amis à la quête d'un nouveau traducteur, et des que j'auroi reçu quelque reponse favorable je ne manqueroi pas d'avoir l'honneur de vous en faire part. je compte être à paris vers le milieu du mois prochain. je prendrai tous les soins nécessaires pour trouver un traducteur. ni vous ni M. Haller, vous ne m'avez aucune obligation, je ne songe qu'à servir un de vos compatriotes qui ont conservé le gout des bonnes choses. je suis fâché de la vie errante que mene M. de Bonstetten; en me rappelant dans l'honneur de son souvenir, voulez vous bien lui rappeler qu'il nous doit une histoire de la suisse, mais une histoire faite à la manière des anciens qui étoient courts, sentencieux, grands peintres et qui ne pensoient pas comme nos*

93 Albrecht von HALLER (1708–1777). Issu d'une famille patricienne bernoise, il est, à l'âge de 18 ans, docteur en botanique. Il effectue en 1728 un voyage à travers la Suisse, au cours duquel il découvre les «valeurs morales» du monde de la nature qu'il opposera aux valeurs «frelatées» de la ville. Nommé en 1736 professeur de médecine et de botanique à l'Université de Göttingen, il dotera celle-ci entre autres d'un théâtre anatomique. Haller reste toutefois un conservateur qui prend ses distances par rapport aux philosophes: convaincu que l'homme ne peut se délivrer par lui-même, il ne souscrit pas à leur notion de «progrès». Il s'oppose à Voltaire et à Rousseau, critiquant leur attitude anti-religieuse ainsi que les options anti-aristocratiques du second. Comme il le décrit dans ses romans politiques dont «Usong», la direction de l'état doit rester l'affaire d'une aristocratie peu nombreuse. A l'inverse de Mably, il n'explique pas le déclin de la Grèce et de Rome par une décadence des «mœurs» abandonnées aux «passions», mais par l'institution d'un «gouvernement par le peuple».

94 Michel HUBER (1727–1804), Allemand de Bavière venu s'installer très tôt en France, collaborateur au «Journal étranger» de Arnaud et Suard, professeur d'allemand de Turgot, avec lequel celui-ci traduisit deux œuvres de Salomon Gessner, «La Mort d'Abel» (1761) et le premier livre des «Idylles» (1762), puis professeur de français à l'université de Leipzig; il contribua à faire connaître en France Gellert, Campe et Winckelmann (MICHAUD, T. 20).

ridicules modernes qui croient parer le temple de la mémoire, en y transportant des haillons qu'un homme sensé laisserait dans le tas d'ordures où ils sont si bien. j'ai fait plusieurs changemens tres considerables dans mon »Etude de l'histoire« qui je crois, sera imprimée à la fin du mois prochain. nous verrons ce qu'on en pensera dans ce pays. j'ai dit partout la verité, et la verité n'est presque agréable nulle part. quand ce cours d'étude du duc de parme paroitra, j'aurai soin qu'il vous en parvienne un exemplaire; mon frere et moi nous serions tres flattez que vos compatriotes crussent cet ouvrage digne d'entrer dans l'éducation de leurs enfans. adieu, mon cher Monsieur, je compte sur votre précieuse amitié, tout va bien chez moi à l'exception de mes yeux dont je ne suis nullement satisfait.

[FELLENBERG: Lettre du mois d'août 1771 dans laquelle il repose à Mably la question du traducteur.]

Lettre 22

paris ce 26 aout 1771

En arrivant à paris, mon cher Monsieur, j'ai reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et je me hâte de vous apprendre que j'ai réussi à trouver un traducteur tel à peu près que vous pouvez le souhaiter. il s'appelle M. Rapp⁹⁵, c'est un professeur d'allemand dans notre Ecole militaire, homme de lettres, et qui par consequent connoit la reputation de M. Haller. il est sur qu'il connoitra parfaitement, l'original dont il se charge⁹⁶, il ne fera aucun contresens, et c'est déjà un grand point. M. le chevalier de Keralio⁹⁷, officier de l'Ecole militaire, qui connoit votre langue et qui parle bien la notre, conseillera le traducteur, et de mon côté je reverrai la traduction pour corriger les fautes de langage et les Germanismes qui pourroient s'y rencontrer. nous sommes convenus que vous envoyiez les feuilles qui sont imprimées à M. le chevalier de Beauteville⁹⁸ à Soleure, on lui écrit pour le prévenir à ce sujet, il les adressera à M. le Comte de la Bourdonnaye qui les fera passer à M. Rapp. je vous prie de dire à M. Haller que personne ne s'intéresse plus vivement que moi à sa gloire; d'ailleurs j'espère / que son ouvrage nous sera utile, si quelque chose peut encore nous servir dans la situation où nous nous trouvons. vous connaissez Milord Hallifax, que voulez vous qu'il pense de tout ce qu'il voit? on travaille avec beaucoup de zèle à l'ouvrage de mon frere, toutes les presses gémissent à parme, et si on ne me trompe point, il pourra paroître à la fin de l'hiver prochain. il n'est point précédé d'un prospectus, ainsi je ne puis vous satisfaire. je me contenterois de vous dire qu'on trouve differens traités sur les objets qui intéressent l'éducation, ou plus tôt qui la forment, une Grammaire, une logique, une morale, un tableau historique de tous les temps, à commencer à la création du monde jus qu'à nos jours, et enfin un traité de politique qui contiendra les principales verités qu'il faut extraire de l'histoire. je n'ai lu du dernier ouvrage de Robertson⁹⁹ que la

95 Nous ne disposons d'aucun renseignement concret au sujet de ce professeur d'allemand de l'Ecole Militaire.

96 Il s'agit de »Uson, eine morgendländische Geschichte« parue à Berne en 1771.

97 Louis-Félix-Guinement de KERALIO (1731–1793). Il fut appelé vers 1756 à Parme pour diriger en tant que gouverneur l'éducation de l'infant Ferdinand conjointement à Condillac qui en fut nommé le précepteur. Protégé par Choiseul, il devint par la suite professeur de tactique à l'Ecole Militaire. Devenu inspecteur des Ecoles militaires, il se montra favorable à la Révolution et reçut le commandement d'un bataillon de la Garde Nationale. (MICHAUD, T. 22).

98 Pierre de Buisson, chevalier de BEAUTEVILLE Militaire et diplomate français. Il prit Ostende et Nieuport (1745–1748), fut nommé lieutenant-général en 1762, puis ambassadeur de France en Suisse en 1763, poste où il resta jusqu'en 1775. (GE, T. 5, p. 1066)

99 Orthographe erronée, il s'agit de »Robertson«. William ROBERTSON (1721–1793). Après le succès de son »Histoire d'Ecosse«, il devint aumônier ordinaire du roi et en 1764, historiographe du roi pour l'Ecosse. »Zélé presbytérien, partisan du gouvernement établi (...), il professa néanmoins dans toute

premiere portion qu'il appelle introduction, c'est une grande érudition. je crois avoir remarqué bien des fautes, l'auteur n'a pas eu le temps d'approfondir l'histoire de tous les peuples dont il parle, il s'en rapporte trop largement aux historiens qui souvent n'ont pas étudié la verité, ou ne se sont pas soussiés de la dire. il me semble encore que l'auteur ne part pas toujours des bons principes en droit naturel et en politique. vous m'allez peut être trouver bien severe, mais je vous dis tout ce que je pense, les matieres ne paroissent pas bien arrangées, et j'aurois voulu que ce qu'il appelle les preuves, eut été fondu dans la premiere / partie de son ouvrage. on l'auroit lu avec plus de plaisir et par consequent avec plus de foi. l'histoire d'Ecosse¹⁰⁰ de Roberson me paroît superieure à celle de Charles-Quint¹⁰¹. faut il tout vous dire j'aime la méthode des anciens qui s'étudioient à faire des ouvrages tres courts, nous autres modernes nous n'y entendons rien, nous croyons que la plus grande considération tient au plus grand nombre de volumes. Titelive, Salluste et Tacite n'auroient point fait le nouveau Charles-Quint. je suis fâché de tout critiquer, car je suis plein de reconnoissance pour les eloges que M. Roberson veut bien me donner. parlez moi de ce que vous faites sur les lois, j'attends cet ouvrage avec impatience, et vous ne rendriez pas un petit service aux hommes, si vous leur appreniez à les respecter. je vous prie de ne pas m'oublier auprès de M. de Bonstetten, c'est un jeune homme qui donne les plus grandes esperances. adieu, Monsieur, conservez votre sante. je compte sur votre amitié, et je la merite par celle que je vous ai voué.

[FELLENBERG: Lettre du début du mois de septembre 1771 dans laquelle il transmet à Mably les remerciements de Haller.]

Lettre 23

Paris ce 14 septembre (ou octobre) 1771*

M Haller est trop bon, mon cher Monsieur, il faudroit être une bien pauvre espece pour n'être pas sensible au plaisir d'obliger un homme comme lui. mais à vous dire la verité, je n'ai songé qu'à moi, quand j'ai cherché à lui trouver un traducteur. j'ai songé au plaisir que j'aurois à lire un ouvrage excellent sur des objets que j'aime et dont je me suis occupé toute ma vie. nous lirons cet ouvrage, nous le louerons, nous l'admurerons, et voila tout; car les choses en sont venues au point qu'on ne peut plus rien attendre des hommes. passent encore quand ils péchoient par ignorance, on pouvoit esperer de les corriger en les éclairant, mais aujourd'huy ils violent si hardiment les regles les plus communes de la probité qu'ils ne peuvent ignorer, qu'on voit bien que leur parti est pris d'être mechans, qu'ils sont insensibles aux remords, et que la honte ne les retiendra plus. peut être viendra t il un siècle plus heureux; c'est pour ces hommes un jour fatiguez et lassez de leurs vices que nous devons écrire. j'ai remis à M. Rapp la premiere feuille que vous avez eu la bonté de m'envoyer, / il travaille et des que sa besogne sera finie, vous la recevrez, et M. Haller jugera s'il doit lui abandonner son travail. le principal objet que se propose M. Rapp est la gloire, il est charmé que la traduction soit imprimée sous vos yeux et sous ceux de M. Haller. à légard du marché avec le libraire, il vous en laisse le maître absolu.

occasion la tolérance civile et religieuse (...), appuya l'émancipation des catholiques, fut l'ami de Hume et de Gibbon». (HOEFER, T. 42)

100 »L'Histoire d'Ecosse« de William Robertson parue en 1759 à Londres avait été traduite en 1764 par Besset de la Chapelle.

101 »L'Histoire de Charles-Quint« publiée à Londres en 1769 fut traduite en français par Suard en 1771. »L'introduction qui précède cette histoire, remarquable par l'art de grouper les faits généraux, de les exposer d'une manière et quelquefois pittoresque, fut très vantée lors de sa parution«. L'ouvrage fut également apprécié dans les deux pays pour le fait que »l'auteur, avec plus d'abondance et de majesté que David Hume, ne portait dans l'histoire ni son scepticisme, ni son indifférence«. (MICHAUD, T. 36).

convenez d'une somme en argent ou d'un certain nombre d'exemplaires; tout ce que vous ferez sera parfaitement bien fait. votre libraire doit être sur du débit de la traduction, quand elle ne seroit que mediocre, tout le monde voudra l'avoir; c'est un hommage qu'on s'empresera de rendre à la reputation de M. Haller. l'ouvrage de mon frere avance, et je compte qu'il pourra paroître à la fin de l'hiver prochain. nous n'avons rien de nouveau, il me semble même que votre voisin Voltaire nous laisse en repos, ses derniers ouvrages ont été quelques miserables brochures sur nos affaires domestiques. adieu, mon cher Monsieur, faites agréer mon hommage à M. Haller, et soyez bien sur que je vous ai voué un attachement éternel.

[FELLENBERG: Lettre écrite en octobre ou en novembre 1771 dans laquelle il émet une opinion favorable sur la littérature politique suédoise.]

Lettre 24

Paris ce 1er Xbre 1771

Que pensez vous de moi, mon cher Monsieur? il a deux mois que j'aurois dû avoir l'honneur de vous écrire, mais j'ai toujours été absent de Paris; et quand on est dans le fond d'une campagne, on ne sait comment s'y prendre pour écrire dans les pays étranges; parcequ'il est impossible de remplir les formalités sans les quelles on écrit inutilement. la premiere feuille de M. Rapp s'est fait attendre, mais ce n'est pas de sa faute; les absences de M. de la Bourdonnaye ont causé ce retardement. vous avez dû recevoir depuis peu de jours quatre feuilles, et vous voyez que le traducteur ne néglige pas l'ouvrage de M. Haller. il est plein de zele, il espere que sa traduction le fera connoître avantageusement. ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que vous et M. Haller en soyez contents; de mon côté je donnerai toujours mes faibles conseils, et je voudrois par là pouvoir prouver à M. Haller toute l'estime et toute la consideration que j'ai pour lui. / je suis ravi que vous soyez content des ouvrages des Suedois sur la politique ou les regles de gouvernement¹⁰²; cette nation est plus avancée que tout autre, les lois sont aussi sages qu'on puisse avoir aujourd'huy en Europe, et j'espere qu'elle corrigera les defauts qui genent encore son gouvernement, et qui empechent quelle n'en tire tous les avantages quelle en doit attendre. je ne connois personne ici qui soit en état de traduire du Suedois, c'est dommage, car j' imagine qu'il nous viendrait de la de tres bonnes choses. Paris ne produit rien de nouveau en litterature, tant mieux, car je prefere un silence absolu à ce tas énorme de miserables brochures dont nous avons été inondés. l'ouvrage (que) j'ai fait pour le duc de Parme est imprimé, mais il ne paroitra qu'avec celui de mon frere, c'est à dire, dans trois ou quatre mois, et j'aurois soin qu'il vous parvienne un exemplaire de l'un et de l'autre ouvrage; c'est un hommage que nous vous devons, et d'ailleurs nous serons tres empressez de sçavoir votre jugement et de profiter de vos observations. vous m'avez encore fait l'honneur / de m'écrire par la voye de M. Glockenbring¹⁰³, et j'ai été tres fâché de ne me pas trouver à Paris quand il y a passé. j'aurois été ravi de faire connoissance avec une personne dont vous admirez les lumieres, et qui a eu le bon esprit d'aller dans votre pays, et d'y voir de pres des qualitez que j'admire de loin. j'espere que j'aurai aussi ce bonheur, car je me propose toujours d'aller faire un tour dans ma province; et certainement je ne seroi point en Dauphiné sans aller à Berne et voir par moi même comment vous êtes heureux. je reçois dans ce moment la sixieme feuille de M. Rapp. je vais la lire, les autres ne tarderont pas à venir et tout vous parviendra bientôt. M. de Bonstetten songe t-il à son histoire? ce seroit grand dommage que ses talens fussent perdus pour sa patrie. voulez vous bien me faire le plaisir de me rappeler dans son

102 Nous ne disposons malheureusement d'aucun titre.

103 Orthographe imprécise: Glockenbring, Glockenbrinck, Klokenbrink(?): personnalité non identifiée.

souvenir? je vous prie, Monsieur, de me conserver les sentimens dont vous m'honorez; et que je merite par mon parfait attachement à tout ce qui vous regarde.

[FELLENBERG: Lettre du mois de janvier ou du début du mois de février 1772 dans laquelle il reproche à Mably de ne pas tenir sa promesse de venir le voir à Berne. Il l'informe que M. Haller est satisfait du travail de M. Rapp et demande à Mably de lui dire franchement ce qu'il pense de l'Histoire d'Usong. Il renseigne Mably sur l'état de la littérature en Allemagne, lui communique des renseignements sur la personne et les grandes connaissances de M. Klockenbring et lui donne des nouvelles de M. de Bonstetten.]

Lettre 25

paris ce 12 fevrier 1772

je vous sçais bien bon gré, mon cher Monsieur, des reproches obligens que vous avez eu la bonté de me faire; quand je songe combien la Suisse où j'aurois le plaisir de vous voir, est voisine du Dauphiné, je ne me pardonne point de ne pas realiser mes projets de voyage. que voulez vous? une forte paresse méngourdit, et des amis me lient à paris. je projette toujours et néexecute jamais, parceque je sçais que ma province nést pas heureuse, et que je n'y verrois que des objets desagrables; cependant un moment viendra où j'aurai du courage, je romprai mes chaines, et je surmonterai láversion naturelle que jái pour les grands chemins. je serai amplement dedomagé de mes fatigues quand je pourrai passer quelques jours avec vous, et voir le pays du monde où lón se rapproche le plus des vues simples de la nature. je suis fort aise que M. Haller soit content de la besogne de M. Rapp. la onzieme feuille est traduite, et je l'ai vue il y a quelques jours. je suis faché que vous me demandiez ceque j'augure du succès de cet ouvrage en france, car je suis persuadé que le héros Tartare elevé sur le trône de perse n'interessera personne et puis qu'il faut vous parler franchement, ce / Roman ne me parait point digne de la haute reputation de son auteur. aucune imagination, rien qui ne sente un génie poétique qui ornoit tout, qui animoit tout, qui embellissoit tout. les veritez morales et politiques y sont petites et triviales. les faits sont secs, maigres et n'ont point leur juste étendue¹⁰⁴. avec cela que voulez vous que pense un lecteur? Cést sous le sceau du secret que je vous fais ma confidence, car je serois au desespoir de rien dire qui pût déployer à M. Haller. cést un grand Genie, cést l'homme le plus sçavant de l'Europe, mais il échoue parce qu'il écrit sur des matieres aux quelles il a à peine réfléchi. grande leçon, que nous a deja donnée Voltaire et qui est parvenu à se faire mépriser en voulant être universel et écrire sur tout. j'inviterai M. Rapp à continuer son ouvrage avec la plus grande celérité qu'il lui sera possible; mais il a à l'Ecole militaire des occupations qui lui prennent beaucoup de temps; et malgré les encouragemens quón lui donne, j'ai peur qu'il ne craigne un mauvais succès pour son ouvrage. tout ce que vous avez la bonté de me dire sur l'état actuel de la litterature en allemagne, et des connoissances de M. Glockenbring, me donne un grand regrêt de návoir pas eu le plaisir / de le voir et de profiter de ses lumieres. il ne paroît rien en france qui merite quelque consideration, nén soyez pas étonné, les lettres et la philosophie demandent plus de calme et de liberté que nous nén avons. mais je devrais vous parler de ceque vous avez fait sur les lois; cést là cequi m'intéresse veritablement, et puisque votre santé est meilleure, vous devriez mettre la derniere main à vos reflexions et nous éclairer. les nouvelles que vous me donnez de M. Bonstetten, me font esperer une histoire de vos cantons, cést un morceau plus curieux que tout cequón dit de ces grandes monarchies qui font tant de bruit dans

104 Le roman contient pourtant certaines idées en matière de bon gouvernement que Mably n'aurait pas reniées: limitation du pouvoir du souverain que celui-ci doit partager avec les lois, abandon de l'idée de conquête, amour du travail et refus du luxe, refus des courtisans et de la vénalité des charges, séparation entre les affaires civiles et religieuses, car les ecclésiastiques »imposeraient des principes étroits à l'administration de l'état«. Mais Haller se limite aux devoirs du souverain et son système ne prévoit pas de droits pour le peuple.

le monde: mille complimens, je vous prie, votre Société des citoyens n'est elle pas renée de ses cendres? vous étiez un sujet d'émulation pour toute l'Europe. et vos assemblées de Schinchnat comment vont elles aller (au) mois de may? je crains de vous avoir écrit Schinchnat tout de travers; mais vous me devinerez. adieu, mon cher Monsieur, je compte sur votre amitié et je vous prie de croire que je la mérite par celle que j'ai pour vous. je loge actuellement rue du four St Germain.

Lettre 26

Paris ce 14 mars 1772

Sans un rhume, mon cher Monsieur, et des maux d'otite qui me rendent incapable de tout, j'aurais l'honneur de vous instruire plus tôt que l'histoire orientale de M. Haller se débite dans ce pays; il en est arrivé des ballots en fanfare¹⁰⁵. cet événement a coupé bras et jambes au pauvre M. Rapp qui en étoit à la 13e feuille, et qui se voyant prevenu n'apas le courage de continuer sa traduction. quand la sienne paroîtrait, le public se trouveroit rassasié; et il est assez modeste pour penser que son français n'est assez élégant pour faire reprendre une seconde fois l'histoire d'Usong. entre nous cet ouvrage a peu de succes on n'en parle point, et le nom illustre de son auteur n'a pu lui donner une vogue même passagere. vous vous rappelez peut être ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer dans ma dernière lettre, et de la vous jugerez que je ne suis pas fort étonné de cet événement. il y a une grande rumeur dans toute notre littérature, des gens qui se croyoient des prodiges, sont mis à leur place, et vous pensez bien que leur orgueil humilié va chercher à se venger par toutes sortes de voyes. vous vous rappelez sans doute que M. de Voltaire adressa il y a quelques années un Epître à / Boileau¹⁰⁶ qui vient de lui répondre. une certaine secte crie de toutes ses forces que cet exercice ne vaut rien; mais tous ces messieurs sont trop en colere pour faire croire qu'ils sont [1 mot illisible]. cet ouvrage est de M. clement, jeune homme de trente ans qui joint à beaucoup de génie encore plus de gout. il fera un grand bien à la littérature. il fait parler Boileau comme Boileau auroit lui même parlé, c'est la même elegance et la même raison. il est bon que les cotins de notre pays redoutent le sifflet. le vacarme des poeteux, des litterateurs et surtout des philosophes n'étoit point fini, quand il a paru un ouvrage sous le titre des nouvelles observations sur differens objets de la littérature par le même M. clement, le premier morceau regarde la littérature angloise, et on nous accuse de tout gêter en copiant les Anglais, au lieu de prendre les anciens pour nos modèles. de la maniere de traduire en vers les poetes. les reflexions de M. clement¹⁰⁷ m'ont appris avoir dans Virgile que Boileau (a) vu des beautez que je n'y avois pas vues: on ne peut pas raisonner avec plus de gout. M. clement soutiendra notre littérature, suspendra du moins la decadence dont nous sommes menacez. le troisieme morceau est la satire, et me paroît on ne peut plus mieux fait. il y a un an que M. clement s'étoit annoncé dans le monde par un volume d'observations critiques sur plusieurs de*

105 «Usong, histoire orientale», traduction par M. Seigneux de Correvon qui a fait l'objet de deux éditions en 1772, l'une à Lausanne et l'autre à Paris (LUNDGAARD/VON FISCHER, Verzeichnis der gedruckten Werke Albrechts von Haller, Bern 1959).

106 L'«Epître à Boileau» de Voltaire est parue en 1769, la «Réponse de Boileau à Voltaire» de Clément en 1772. La mise en cause ou la défense de Boileau fut un «épisode» de la querelle des Anciens et des Modernes, qui, compte tenu des protagonistes dans les deux «camps», prit souvent la forme d'une querelle entre partisans et adversaires des «philosophes».

107 Jean-Marie-Bernard CLEMENT (1742-1812), dit «Clément de Dijon», auteur de «Satires», «Lettres» et «Observations» qui, après avoir été partisan de Voltaire, entra en conflit avec celui-ci et son parti, principalement pendant les années 1772-1775. La «Réponse à Boileau» n'était donc pas un simple exercice littéraire mais également un pamphlet dirigé contre Voltaire dans lequel Clément reprochait à ce dernier d'avoir «emprunté le pinceau de la haine» et «attaqué l'honneur des poètes» lorsqu'il les critiquait. (BALCOU, voir note 48).

nos poèmes. cet ouvrage fut / estimé de toutes les personnes qui nétoient pas critiquées. je vous invite à lire tout cequi sort de la plume de M. clement, et je vous prie d'avoir la bonté de me marquer ceque vous en pensez. adieu, mon cher Monsieur, je vous prie de me donner de vos nouvelles, et détre persuadé de mon tendre attachement.

Lettre 27

paris ce 4 octobre 1772

*je vous rends mille graces, mon cher Monsieur, de la connoissance que vous mávez procurée de M. Wildboth*¹⁰⁸, et il m'a paru tres digne de votre amitié, et vous jugez des lors combien il má dû être cher. il est tres sçavant et il sén faut bien que nos Ecclesiastiques sortent de leur Sorbonne avec les connoissances de votre ami. nous ne sçavons qu'érgoter, et redire les uns après les autres de mauvais argumens qui nous accoutument à raisonner de travers. M. Wildbok* sçait les langues savantes et il met du choix et de la critique dans ses études. j'aurois voulu profiter plus souvent de ses lumieres, mais obligé de faire des courses frequentes hors de paris, je n'ai presque jamais été libre de faire ceque je desirois. j'aurois dû avoir lhonneur de vous remercier plus tôt du plaisir que vous mávois procuré; mais le moyen décrire dans ces circonstances: quand on a quelques principes de morale et de la dignité des hommes, peut on voir cequi se passe en Europe sans en gemir; et peut on écrire à son ami sans laisser paroître son indignation? comment oser écrire, quand on sçait qu'on est entouré d'espions et de delateurs, et qu'on ouvre les lettres à la poste? j'attendois une occasion, et je profite du départ de M. Wildbok* pour vous ouvrir mon cœur.*

ne diroit on pas que la liberté est étrangere en Europe? de quelles misérables passions / les hommes sont ils donc les victimes? ces pauvres suédois qui avoient si bien éprouvé les effets du pouvoir arbitraire, et à qui il ne manquoit plus que quelques lois particulieres pour porter leur gouvernement au plus haut degré de perfection¹⁰⁹, viennent d'être les dupes d'une conjuration. ne trouvez vous pas bien étonnant qu'on n'ait pas pris aucune mesure contre un prince dont on connoissoit l'ambition? par quelle fatalité la diete et le senat ont ils été instruits si tard des mouvemens des provinces? quand enfin ils les ont appris, pourquoi ne s'est on pas emparé de la personne du Roi? pourquoi a-t-il la liberté de sortir de son palais, et de se montrer à la parade des troupes? j'avoue que voila des Républicains passablement imbeciles.

le Roi s'est rendu le maître de tout¹¹⁰. mais pensez vous que la revolution soit finie? ne faut il qu'une audace pour écraser une nation qui depuis 50 ans goute des douceurs de la liberte? en reprenant leurs esprits, les Bonnets continueront ils à être de francs stupides? ne communiqueront ils pas leur mecontentement dans les provinces? les chappeaux eux mêmes ne s'apercevront ils pas qu'ils se sont [1 mot illisible] pour perdre les Bonnets? les puissances qui ont fourni au

108 Wilboth ou Wilbock: personnage non identifié.

109 Il semble que Mably ait sous-estimé un élément important de la vie politique suédoise: le fait que la limitation des compétences du roi ait par contrecoup renforcé le rôle privilégié de la noblesse de vieille souche (voir notamment la loi de 1762 interdisant aux représentants de familles de noblesse récente de se faire élire à la Chambre) ce qui créa un mécontentement général dans le pays. (PALMER, voir n. 46).

110 Dans son message de Noël, Gustave III avait annoncé son intention de mettre en place une monarchie à la prussienne dans laquelle il serait »le premier citoyen d'un peuple libre«. (Wolfram DUFNER, Geschichte Schwedens, Ein Überblick, Neumünster 1967). Notons également l'exemple qui lui avait été donné par la France en matière de gestion de crise: lors de sa visite officielle en France en 1770 en tant que prince héritier, le futur Gustave III fut témoin des préparatifs de la »reprise en main« des Parlements par Louis XV et Maupeou et les conseils de Voltaire à qui il rendit visite à Ferney allaient dans le sens d'un renforcement de l'autorité du roi. Gustave III avait d'autre part salué la parution de »L'Ordre Naturel« de Le Mercier. La Constitution qu'il promulga fut toutefois la première constitution écrite de ce type en Europe.

Roi l'argent nécessaire pour acheter des créatures, continueront elles leur libéralité¹¹¹? si le prince est pauvre, il sera foible. S'il veut établir de nouveaux impôts, il irritera. pour moi je vous avoue que je ne regarde point cette affaire comme finie; j'estime trop le courage des Suedois pour penser qu'ils ne tentent pas de secouer le joug. mais il faudra selon les apparences repandre bien du sang pour retablir une liberté qu'il étoit facile de conserver. si les puissances étrangères se mêlent de cette affaire; n'est il pas naturel qu'il en résulte bien des inconveniens? je voudrois que les Suedois ne dussent leur bonheur qu'à eux mêmes; cela les rendroit plus courageux, plus entreprenans et enfin plus précautionnez.

L'affaire de Suede est affligeante; mais celle de pologne¹¹² est scandaleuse, elle irrite. on sçait bien que l'ambition se permet tout, mais jusqu'à present elle cherchoit des prétextes pour oser se montrer: on cherchoit querelle aux gens pour les voler. apresent nous avons toute honte buë*, et la force va devenir notre unique droit. après cela perdez votre temps à étudier les lois, les droits et les devoirs des nations. on ne vous écouterà pas, et on consultera un Machiavel pour apprendre de nouvelles friponneries et de nouveaux brigandages. le silence de toute l'Europe en voyant ce qui se passe en pologne, est d'un mauvais augure pour l'avenir. chacun cherche à grapiller quelque petite chose. en verité, mon cher Monsieur, les polonais meritoient un autre sort: je sçais combien leur gouvernement est vicieux¹¹³, ils en conviennent eux mêmes et ils desirent de trouver une reforme; mais on ne leur permettra pas de commencer ce grand ouvrage. les princes qui profitent de l'anarchie polonaise pour s'enrichir, doivent convoiter le reste de la pologne, et par consequent se gardent bien de permettre à cette République de se corriger. au contraire on irritera les partis, on fomentera les troubles et les desordres, et pour les terminer radicalement, on détruira jusqu'au nom polonais.

voilà bien des objets que j'offre à vos méditations, mais tout ceci n'est que pour vous. je fais / des vœux pour la prosperité de vos montagnes. si vous me faites lhonneur de me repondre sur tous ces articles, songez qu'on ouvre nos lettres, je vous entendrai à demi mot. peut être prendrai je le parti de faire imprimer ce que j'ai fait sur la legislation. pourrois je dans ce cas avoir recours à votre pays, et pourriez vous me fournir quelqu'un qui pût avoir soin de mon édition? adieu, mon cher Monsieur, c'est assez vous entretenir, je ne veux pas vous lasser en abusant de votre bonté. portez vous bien, pour moi je me plains toujours de mon estomac. je parts dans trois jours pour la normandie où je serai jusqu'à la fin de novembre. j'espere que la campagne me fera du bien. voulez vous bien me rappeler dans le souvenir de M. de Bonstetten? je vous renouvelle toujours avec un nouveau plaisir les assurances de mon attachement.

[FELLENBERG: Envoie à Mably au milieu de l'année 1775 un paquet que celui-ci ne recevra qu'au milieu du mois de septembre parce que mal adressé. Ce paquet contient l'ouvrage d'un ami, sur lequel Mably doit

111 La Suède est en effet prise dans un réseau d'influences étrangères qui se concrétisent notamment sous forme de fortes sommes versées aux députés de la Diète, soit par la France aux »Chapeaux«, partisans d'une stratégie agressive contre les intérêts anglais, prussiens et russes, soit par ces derniers aux »Bonnetts«, favorables à une attitude passive en matière de politique étrangère. De fait les visées de la Russie et de la Prusse sont claires: un accord secret de 1764 entre les deux pays prévoit un partage de celui-ci comme dans le cas de la Pologne. Mably, partisan de la paix, se déclare ouvertement »bonnet«, dans sa lettre du 29.07.1769 à La Rochefoucauld.

112 Mably écrit cette lettre après le premier partage de la Pologne du 5 avril 1772.

113 Dans cette monarchie élective confédérée (qui se considère elle-même comme une république, *rzecz pospolita*) ayant pour tout organe central un roi sans pouvoir, la vie politique est en effet bloquée par des diètes incapables de prendre des décisions à cause du »liberum vetum« (droit de veto individuel permettant à chaque membre d'empêcher l'acceptation d'une loi puisque les votes doivent se faire à l'unanimité) et par des luttes égoïstes qui opposent les différentes factions d'un corps nobiliaire extrêmement fractionné, affrontements quasi institutionnalisés puisque les nobles peuvent s'assembler en »confédérations« dans le but d'assurer le succès d'un objectif politique défini, que ce soit pour le maintien ou l'acquisition de franchises et de privilèges ou pour la défense du pays, ou encore pour renforcer ou limiter la puissance du roi selon leurs besoins.

donner son avis. Fellenberg propose d'autre part à Mably de faire imprimer ses œuvres chez son propre imprimeur; il lui demande si la nouvelle de la mort de l'abbé Quesnel est exacte, et si c'est la duchesse d'Enville qu'il connaît de son voyage à Paris qui est allée en Suisse.]

Lettre 28

Paris ce 24 septembre (ou octobre)* 1773

je ne fais que recevoir, mon cher Monsieur, le paquet que vous avez la bonté de m'adresser, il a connu bien (des) infortunes, car M. de la Bourdonnaye est dans sa province depuis un an, et les gens de la poste ont eu besoin de toute leur sagacité pour deviner sa demeure. l'ouvrage de votre ami est enfin arrivé en Bretagne avec des frais considérables, et M. de la Bourdonnaye a eu la bonté de le garder jusqu'au moment qu'il a trouvé une occasion pour me le faire passer. je prendrai la liberté de vous prier de ne pas vous servir de la voye de la poste pour de pareils paquets. M. de la Bourdonnaye n'a rien compris à cet envoi, et je l'ai fait rembourser de ses frais. j'ai lu l'ouvrage de votre ami, et puis que vous voulez que je vous en dise mon sentiment avec liberté, je vous dirai donc que l'ouvrage m'a paru médiocre, et que l'auteur ne remonte point aux premiers principes de la morale. c'est une suite de passages décousus qui ne forment point un corps. vous sentez, mon cher Monsieur, qu'il faut adoucir tout cela en parlant à votre ami, il a de très bonnes intentions, et il seroit fâcheux de suspendre le cours de ses études. il me semble que vous devez l'inviter à rechercher avec plus de profondeur, les sources du / bonheur que la nature nous destine; et par quels moyens elle nous ordonne d'y aspirer. nous avons eu la folie de négliger tout cela. nous nous sommes fait un bonheur à notre manière*, nous avons voulu le chercher par de fausses routes; et voilà pourquoi l'histoire a coûté et coûtera encore tant d'événemens malheureux et tant de disgrâces et de sottises qui prouvent que la pauvre humanité ne profite guère de sa raison. depuis long temps ma santé a été dérangée, et c'est ce qui est cause que j'ai passé mon été à Paris. pour aller à la campagne, il faut être en état d'y mener la vie commune, sans cela on est à charge aux autres et à soi même. je commence à me trouver mieux, j'ai beaucoup moins de maux de tête, et j'espère qu'avec du régime je pourrai parvenir à ne pas souffrir. voilà à quoi doivent se borner les vœux d'un homme raisonnable quand il arrive dans la vieillesse. comme vous êtes encore loin de ce terme, je vous invite à bien vous porter sans restriction. point d'exces dans le travail, je vous donne ce conseil à regret, car je sçais combien le public profiteroit à pouvoir s'éclairer de vos idées. il y a dix huit mois que l'ouvrage de mon frère est imprimé à Parme, mais il est impossible d'en faire sortir un seul exemplaire: c'est une cabale de moines qui en est cause; que vous êtes heureux de n'avoir point une pareille ordure dans votre canton! il y a un volume de moi dans cette collection, et je voudrais qu'il parut avant de faire imprimer ce que j'ai fait sur les lois. cependant je vous serois fort obligé si vous vouliez avoir la bonté de vous instruire des conditions que voudroit faire votre imprimeur, et des soins qu'on prendrait pour que l'édition fut correcte. hélas ouy, Mon cher Monsieur, nous avons perdu le pauvre abbé Quesnel*; je lui étois extrêmement attaché, et la perte d'un pareil / ami est irréparable. les amis d'aujourd'hui n'ont plus cet amour de la vérité et cette franchise sûre et gaye qui rendoient l'amitié de mon ami si agréable. Mde la duchesse d'Enville a point allée dans vos cantons; c'est sa fille et son gendre qui se sont rendus à Lausanne pour y consulter M. Tissot¹¹⁴. j'ai peur que la réputation de ce médecin ne nuise à la modestie de vos mœurs. notre magnificence, nos grands airs et nos préjuges, ne conviennent guère à des Républicains, et je voudrois que vos graves magistrats trouvassent un moyen de nous rendre sages, au moins

114 Simon-André TISSOT (1728–1797), médecin de réputation internationale et comme Tronchin spécialiste de la vaccination contre la variole. Ami des Lumières, il rencontra Rousseau en 1762 par l'entremise du prince de Wurtemberg et entretint une longue correspondance avec celui-ci.

quand nous sortons de chez nous. Si j'allais à Lausanne, j'aimerois bien mieux y trouver Lausanne que Paris¹¹⁵. nous n'avons ici aucune nouveauté littéraire (qui vaille) qu'on en parle, et les formalités auxquelles on a assujéti l'imprimerie, ne permettent pas désespérer de ces ouvrages qui éclairent les esprits. je roule toujours dans ma tête le projet de vous aller voir, mais toujours de nouveaux obstacles s'opposent à l'exécution de mon dessein. tantôt c'est la santé, tantôt c'est quelque affaire; les hommes ne seront ils jamais libres. vous avez dans votre voisinage les chefs de la confédération de Bar¹¹⁶. ce sont des polonais qui méritent la plus grande considération. je connois personnellement M. Zboinski¹¹⁷, et je suis persuadé que si vous le connoissiez vous auriez pour lui l'estime la plus amicale. que fait M. de Bonstetten? est il occupé de l'histoire de votre République? adieu, mon cher Monsieur, je compte sur votre amitié; celle que je vous ai vouée sera éternelle.

[FELLENBERG: Lettre de la fin du mois de septembre ou du tout début du mois d'octobre 1773 contenant un petit ouvrage d'un ami de Fellenberg, sur lequel Mably est prié de donner son avis. Il propose à ce dernier de le rembourser des dépenses occasionnées par la réception du paquet mal adressé. Il est d'avis que Mably devrait s'adresser en Hollande pour faire imprimer son ouvrage et lui parle des seigneurs polonais réfugiés en Suisse ainsi que de plusieurs nouveautés littéraires.]

Lettre 29

La Rocheguyon ce 19 8bre 1773

Vous me prendrez sans doute, mon cher Monsieur, pour un homme bien paresseux ou bien extraordinaire de vous accuser si tard (réception de) la brochure que vous avez eu la bonté de m'envoyer mais elle a tant voyagé et a eu des aventures extraordinaires avant que de parvenir jusqu'à moi, que je ne l'ai reçue que peu de jours avant mon départ pour la campagne. je l'ai lu avec rapidité, bien résolu de la lire à tête reposée avant de vous faire mes remerciements; j'avois dit à mon laquais de la mettre dans ma chaise, il n'en a rien fait, et je me vois réduit à vous parler de l'ouvrage de votre ami avant que de l'avoir étudié, comme le mérite l'importance de la matière. je ne suis pas de ces gens qui croient que tout est dit en morale; ainsi on ne sauroit trop écrire sur cette matière. l'ouvrage de votre ami me paroît fait avec méthode, et il est même écrit de manière à nous prouver qu'on parle français dans votre République tout comme à Paris. il me semble que les principes que votre ami établit, sont vrais; mais je croirois qu'ils ne sont pas les seuls; je voudrois qu'on fouillât dans le cœur humain pour y connoître la nature de nos passions, et qu'on recherchât les besoins de la société pour en conclure quels sont nos devoirs. j'ai peut être tort mais voilà en gros ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, et je vous prie d'inviter votre ami à continuer ses méditations, nous ne pouvons qu'y gagner; car la lecture de son essai donne la meilleure idée des qualités de son esprit et de son cœur. /

115 Notons ici une similitude de pensée entre Mably et Haller, qui, dans son poème «Die verdorbenen Sitten» paru en 1752 et traduit en français par Tschärner, regrettait que l'antique vertu des Confédérés ne soit plus qu'un mirage et que les Suisses modernes soient tombés «amoureux de l'éclat de la France» («Verliebt in Frankreichs Schein») et du monde superficiel de sa capitale. (JOST, p. 384).

116 La «Confédération de Bar», qui regroupait de nombreux représentants de la moyenne noblesse, a été formée dans la ville du même nom (située en Ukraine au sud de Kiev) après l'élection imposée par la Russie de Stanislas-Auguste Poniatowsky en 1764, dans le but de pallier à l'incapacité du roi à garantir l'indépendance du pays. Son programme, d'inspiration conservatrice, comprenait le maintien de la religion catholique et des libertés nationales. Après une série de défaites infligées aux troupes confédérées par l'armée russe malgré l'appui d'officiers français dont Dumouriez et après la signature de la convention de partage le 5 avril 1772, ses chefs furent réduits à l'exil. (Voir note 122).

117 Michael ZBOINSKI, général que Dumouriez qualifie d'«homme de beaucoup d'esprit, très fin» dans son «Tableau de la Confédération Générale de Pologne» envoyé à la Cour le 15 août 1770. Cité d'après Wladyslaw KONOPSZYNSKI, Materjaly do dziejów wojny konfederackiej, Cracovie 1931.

il faut, s'il vous plait, mon cher Monsieur, que vous soyez content de ce que vous venez de lire, car si vous ne voulez pas dire à votre ami ce que je ne vous aurai pas écrit, je n'aime pas de mon côté à écrire contre ma pensée. je n'ai point eu l'honneur de vous écrire plus tôt parce que j'avois la tête en mauvais état, moins par des causes physiques que par des causes morales. j'ai reçu coup sur coup de mauvaises nouvelles qui m'apprennent la mort de personnes que j'aime, ou que leurs affaires n'avoient pas eu le succès que je desirois. on a bien besoin de philosophie dans ce monde dont la destinée est si bizarre. je ne serai point fâché de la proposition que vous me faites de me rembourser, à condition qu'il ne sera plus question de pareille misère. M. et M^{de} la Comtesse de Chabot¹¹⁸ m'ont fait l'honneur de me parler beaucoup de vous; jugez du plaisir avec lequel je les ai entendus, puis qu'ils m'ont assuré de votre amitié, et qu'ils étoient très contents d'avoir fait connoissance avec un homme de votre mérite. nous vous envoyons bien du monde, et tout ce monde est très content de votre pays, de vos mœurs et de votre manière de vivre; je ne sais pas si vous serez flatté de ces éloges; car en général nous autres François, nous avons le goût terriblement frelaté. je vous prie, mon cher Monsieur, de ne faire aucune recherche au sujet de l'impression, vous avez raison, la Hollande est le pays où il faut s'adresser. rien n'est plus respectable que les seigneurs polonois qui se sont retirés dans vos Cantons. il y a parmi eux un Comte Zboinski que je connois et qui a le plus grand mérite. si vous avez occasion de le voir ou de le revoir, je vous prie de ne pas le négliger. le Comte [1 mot illisible] est aussi une personne très distinguée mais je ne le connois que par réputation. je ne connois point les ouvrages dont vous me parlez, il y a long temps que je suis brouillé avec les nouveautez. j'en suis aux anciens pour toute nourriture et je m'en trouve très bien. adieu, mon cher Monsieur, apprenez à penser à Mrs vos fils, puissiez vous en faire des hommes dignes de vous: vous êtes dans un pays où il y a plaisir d'être père. adieu, mon cher Monsieur, conservez votre santé, et aimez moi autant que je vous aime.

[FELLENBERG: Lettre du milieu de l'année 1775 reprenant une correspondance interrompue pendant près de deux ans. Il ressort de la lettre que Fellenberg a lu »De l'Etude de l'Histoire«.]

Lettre 30

Paris ce 24 7bre 1775

j'ai pour vous, mon cher Monsieur, tous les sentimens que vous voulez bien avoir pour moi; et si je n'étois pas accablé par une sorte de paresse qui m'a presque fait perdre l'habitude d'écrire, croyez que je (ne) vous aurois pas laissé tranquille. au défaut de lettres, je me suis souvent rappelé les momens trop courts que j'ai passés avec vous. j'ai demandé de vos nouvelles à tous vos compatriotes que j'ai rencontrés, et en dernier lieu M. Melon qui a passé par Berne, a bien voulu se charger de vous porter les assurances de mon attachement. vous voilà donc dans le Conseil souverain¹¹⁹, j'en fais mon compliment à votre patrie, celle sera heureuse si elle a plusieurs magistrats comme vous. je souhaite que la fortune se hâte de vous appeler à un Bailliage, et ce seroit avec bien du plaisir que je serois le témoin de votre administration; vous me retraceriez l'image de ces mœurs et de cette politique qu'on ne trouve plus que dans les histoires anciennes. en attendant que je jouisse de ce bonheur, je ferai le printemps prochain un voyage qui vous surprendra¹²⁰. je vais passer une année en Pologne / je vivrai dans la retraite

118 La comtesse de Chabot était la soeur aînée du Duc de la Rochefoucauld.

119 Il s'agit du »Grand Conseil« qui se réunissait trois fois par semaine et dans lequel on traitait entre autres des questions se rapportant à la Confédération ou de politique étrangère. Quant au »Petit Conseil«, qui siégeait 6 fois par semaine et qui était chargé des affaires courantes, Fellenberg y fut élu en 1786.

120 L'ensemble de la correspondance prouve qu'il n'y a eu qu'un seul voyage de Mably en Pologne. Le philosophe sera absent de Paris du mois de mai 1776 au mois de mai 1777.

chez un ami homme de beaucoup de mérite, et après avoir vu l'anarchie du pouvoir arbitraire, je verrai l'anarchie de la liberté. je passe mon temps à lire et relire les anciens qui valaient bien mieux que nous, et qui cependant ont fini. comment pourrions nous donc nous autres modernes, qui nous sommes fait une politique détestable, ne pas courir à notre ruine? nous avons de grandes maladies, et notre ignorance les rend incurables. mais laissons toutes ces tristes réflexions. je crains que vos voyages et vos affaires ne vous éloignent de l'ouvrage que vous méditez sur les lois. Si j'allois vous voir je ne vous laisserois pas en repos, et je vous inviterois à nous communiquer des idées dont nous avons besoin. je sçais bien qu'on travaillera inutilement pour corriger le public: mais il y a encore quelques hommes qui aiment la vérité, et ils vallent bien la peine qu'on s'occupe d'eux. il y a fort long temps que je n'ai rien fait imprimer. cependant je vous apprendrai que tandis qu'on ne vouloit point publier à parme ce que mon frere a fait pour l'éducation du duc, on en a fait une édition aux deux ponts, et le dernier volume contient mon traité de l'étude de l'histoire. nous en avons quelques exemplaires à paris, et j'espere qu'on en permettra l'entrée. pour vous autres vous l'aurez tant que vous voudrez. je souhaite que vos occupations vous permettent de lire cet ouvrage volumineux: mon frere et moi nous voudrions bien mériter votre suffrage. je vois que vous avez lu mon étude de l'histoire, mais j'y ai fait depuis plusieurs changemens. les années s'accumulent, et je sens que je n'ai plus le même goût ni la même facilité pour le travail. cest la un avertissement, et il faut en profiter pour ne pas entreprendre des ouvrages qui demanderoient une longue suite de combinaisons: on peut s'amuser tout au plus à de petits morceaux, et cest ce que je fais pour couper mes lectures et varier mes occupations. ce que vous me dites de M. Haller va me confirmer dans ma maniere de penser. j'ai eu l'honneur de voir M. de Tavel¹²¹, il me paroît homme d'esprit, l'intérêt que vous prenez à ce qui le regarde, est un motif bien puissant pour m'engager à le servir. mais à quoi puis je lui être utile, moi qui vit dans la maison la plus retirée, et qui fuis les gens à crédit? portez vous bien, mon cher Monsieur, il entre du monde chez moi, il faut m'arracher au plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous. malgré notre silence, aimons nous toujours beaucoup.

Lettre 31

Horocow ce 9 Xbre 1776

Il y a un an, mon cher Monsieur, que j'eus l'honneur de vous écrire que je préparais un voyage en pologne; ce projet paroissoit bien extraordinaire, mais tout extraordinaire qu'il est, je l'ai executé, et voila sept mois que je suis parti de paris, ou je ne retourneroi qu'au commencement du mois de may prochain. je ne veux pas cependant que mon éloignement me prive plus long temps de recevoir de vos nouvelles. j'étais encore en france lorsque le Cours d'étude pour l'instruction de M. de le duc de parme a paru; si cet ouvrage est parvenu jusqu'à vous et que vous ayez le 16e volume sur l'étude de l'histoire, je vous prierai de vouloir bien m'en dire votre avis, mais sans flaterie, mais avec la plus vaste vérité. vous pourrez bien trouver que je manque d'art, mais je me flatte que je ne manque pas du courage nécessaire pour dire la vérité aux princes. j'ai eu occasion aussi de rendre justice à vos heureux cantons, et quand je dis que vous êtes le peuple de l'Europe le plus raisonnable, je ne fais que rendre la justice que vous méritez. depuis mon depart de paris, on y a publié un autre ouvrage sous le titre de législation ou de principes des lois. j'ai laissé des ordres pour qu'on vous en envoyat un exemplaire, et j'ignore si mes instructions ont été remplies. cest un tribut que je devois à votre amitié et à vos lumieres. vous avez medité sur cet objet important, et avant peu de me livrer au public, j'aurois été bien

121 Franz Jacob von TAVEL (1729–1799). Propriétaire foncier et négociant en sucre et en café, personnalité «éclairée» de la République de Berne, il fut l'un des fondateurs de la «Société Economique» de cette ville. (U. IM HOF, F. DE CAPITANI, Die Helvetische Gesellschaft, Spätaufklärung und Vorrevolution in der Schweiz, T. II, Frauenfeld/Stuttgart 1983)

heureux si j'avois pu vous consulter, j'y aurois beaucoup gagné, et vous m'auroiez appris, mon cher Monsieur, à éviter les écueils contre lesquels je puis métre heurté. je vous prie de méxaminer en vous défiant de l'amié que vous avez pour moi. / Ce dont je puis vous repondre, cést que vous retrouverez la doctrine des Entretiens de phocion, et si la société des citoyens de Berne subsistait encore, elle jugeroit que j'ai conservé la doctrine qu'elle a honore de son approbation d'une maniere si autentique j'attends la dessus votre regard, mais n'oubliez pas surtout de me parler de vous, de vos occupations, et de votre bonheur. mon adresse est donc à l'abbé de Mably chez M. le Comte Wielhorski¹²² à Horocow. cette lettre ainsi cachettée doit étre mise sous une enveloppe à l'adresse de M. Ogilvi, maître de poste à Zamosc en pologne. je vous demande pardon de cet embarras mais que faire? il faut bien se prêter aux usages du pays où l'on vit. et sans cela la lettre que vous me ferez lhonneur de mécrire ne me parviendroit peut étre pas, car rien n'est plus mal arrangé que la pologne, et ses habitants sont les hommes du monde les moins propres à suppléer à ce qui peut manquer à quelque chose. me voila donc dans cette République si cruellement traitée par ses voisins, et elle est une preuve bien sensible que la justice n'habite parmi les hommes, et que la force se croit tout permis quand elle peut opprimer la faiblesse sans crainte. cependant j'ai trouvé les polonais moins malheureux que je n'avois pensé, et cette espee d'indifférence sur leurs malheurs, me fait craindre que leur état est sans ressources. on nous avoit depeint jusqu'à present les polonais comme les hommes les plus jaloux de leur liberté, par malheur il n'y a pas un mot de vrai dans cette peinture. ils supportent le joug de leurs voisins avec la patience d'un peuple accoutumé depuis long temps à supporter le joug le plus rigoureux, et ne profitent de cette apathie (que) pour achever leur ruine. voila une nation qui se trouve subjuguée sans avoir été vaincue je voudrois étre à portée de vous communiquer les observations que je fais sur les causes de la ruine de la pologne. peut étre ce moment arrivera-t il car enfin apres m'être livré à [1 mot illisible] d'un si long et si penible voyage, pourquoi / redouterais je d'aller en suisse? nous sommes voisins, et on voyage aussi commodement parmi vous qu'il est facheux de voyager en pologne. la Tartarie n'est pas pire. on manque de tout, si on ne porte pas tout avec soi. il faut porter son lit, son pain, et jusqu'à son eau, et on ne trouve le soir pour retraite que le repaire puant de quelque puit qui manque apres des choses les plus necessaires à la vie, parceque l'usage de la noblesse qui voyage est de s'accommoder de tout, de tout prendre et [1 ou plusieurs mots illisibles] [ponctuation douteuse] dans l'ancien temps de nos [1 mot illisible] et de nos guerres privées, cést ainsi que la noblesse françoise [2 mots illisibles]. la Diète confederée qu'on a terminée depuis peu, a fait beaucoup de reglemens qui ne produisent aucun bien. le gouvernement est sous le main de souverains qui seraient bien fachez de voir établir une paix [1 mot illisible]. ils veulent [1 mot illisible] des desordres, parceque cést à la faveur de ces desordres qu'il entend affirmer leur autorité, et finir par detruire leur nom polonais. il faut finir, mon cher Monsieur, car si j'allais mébarquer dans des details, ce n'est pas une lettre cést un volume entier qu'il faudrait vous écrire. adieu donc, mon cher Monsieur, [1 mot illisible] moi, je vous prie, les sentimens d'amié dont vous m'honorez. mon hommage, je vous prie encore, à M. de Bonstetten. met il a profit son [1 mot illisible] et travaille t il à l'histoire de votre République. adieu, Monsieur, cést une idée bien agréable que celle qui transporte parmi vous. je vous renouvelle les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

[FELLENBERG: Lettre du milieu de l'année 1777, dans laquelle il parle de »l'Etude de l'Histoire«.]

122 Michael WIELHORSKY (1716–1804). Adversaire du roi Stanislas Auguste et de la Russie, il se prononce lors de la réunion du Sejm de 1766 pour le maintien du »liberum vetum«. Il fait partie en 1770 des représentants à Paris de la Confédération de Bar. Partisan de l'instauration d'un régime constitutionnel en Pologne, il travaillera lui-même à la rédaction d'un tel projet et demandera à J. J. Rousseau, à Lemercier de la Rivière et à Mably de faire des propositions dans ce domaine.

Lettre 32

paris ce 24 aout 1777

voici trois mois, mon cher Monsieur, que je suis de retour de la Sarmatie, et je serois bien honteux d'avoir passé tout ce temps sans vous remercier des choses infiniment agréables que vous avez eu la bonté de m'écrire. mais à peine ai je été à paris qu'il a fallu songer à ma santé. j'ai apporté de pologne une humeur de dartre qui heureusement n'abandonnoit point mes oreilles, et cela ne me chagrinoit guere, mais elle a commencé à se porter sur mes yeux, jugez de mon ennuy. accoutumé à passer ma matinée à lire ou à écrire, il a fallu me separer de tout cequi faisoit mes plaisirs. depuis quelques jours mes yeux sont mieux, et cequi me fait esperer que j'en pourrai bientôt jouir comme a mon ordinaire, c'est que cette miserable humeur commence à se jeter sur d'autres parties. il m'auroit été bien doux, mon cher Monsieur, de vous aller voir et de prendre ma route par la Suisse, mais j'étois pressé de revenir chez moi, et j'avois un compagnon de voyage, et comme dit le proverbe, qui a compagnon a maître. j'espere cependant que ce bonheur n'est pas entierement perdu, il n'est que différé, et l'année prochaine, si ma santé me permet de voyager, j'aurai le plaisir de vous embrasser, et de gouter celui de m'entretenir avec vous. je suis fort aise que vous ayez été / content de mon »Etude de l'histoire«. j'ai taché de rassembler dans cet ouvrage les principales veritez dont il est indispensablement nécessaire que les princes soyent instruits, si on veut que les hommes vivent heureux. ce que je desirerois avec plus d'ardeur encore, c'est que ma legislation vous parut raisonnable, vous vous êtes occupé de cet objet, et je sens à merveille combien il y auroit à gagner pour moi, si vous aviez la bonté de me faire part de vos reflexions. elles seront [1 mot illisible], elles me feront connoître les erreurs dans lesquelles je puis être tombé, et je les corrigerai. vous ne serez pas étonné quand je vous dirai que nos soidisants philosophes ont eu de l'humeur contre moi; mais cequi vous surprendra, c'est la colere du clergé qui ne peut pas souffrir que j'ose dire que les richesses ont altéré la Religion, et qu'on n'aura de bons Ecclesiastiques, quand ils seront pauvres et contents de leur pauvreté¹²³. mais c'est assez vous parler de moi, dans votre reponse ayez, je vous prie, la bonté de me parler beaucoup de vous. comment va votre santé. portez vous bien pour vous et pour nous; c'est à dire que je souhaite que ces indispositions ne retardent point des études qui nous seront si avantageuses. adieu, mon cher Monsieur, il faut m'arracher au plaisir de vous entretenir et obéir à mes yeux que je suis encore obligé de menager.

Lettre 33

paris ce 27bre 1778

je serois bien honteux, mon cher Monsieur, d'avoir été si long temps sans vous demander de vos nouvelles et vous prier de me continuer votre amitié; si par une sorte de fatalité; je n'avois toujours été detourné d'une occupation qui m'auroit été la plus agreable. vous m'aviez demandé des éclaircissemens sur la vie et les ouvrages de M. de monclar, et sur le champ parmi mes amis ou par mes amis, j'ai fait ceque j'ai pu pour avoir ceque vous desiriez. on s'est adressé à la famille

123 Malgré ses critiques ouvertes contre les »cabales de moines« (Lettre 28) et les »prêtres« (Lettre 5 – ce terme a une connotation négative chez Mably) et son opposition à une immixtion de l'Eglise dans les affaires temporelles, Mably n'a jamais rompu avec l'Eglise (»Nous autres gens d'Eglise...« écrit-il dans une lettre du 17.3.1766 à La Rochefoucauld) et n'a jamais écrit d'ouvrages particulièrement dirigés contre celle-ci. Il l'ignore tout simplement le plus souvent. D'autre part, sa rupture avec Tencin »à cause d'un mariage protestant que le cardinal voulait casser« (nous disent ses biographes), rupture qui a eu lieu pendant la vague de persécution contre les protestants faisant suite à leur synode national »du désert« de 1744, semble être l'illustration de cette tolérance religieuse, qu'il évoque notamment dans le quatrième livre de »De la législation ou du principe des lois«.

de M. de Monclar et à quelques magistrats du parlement de grenoble qui avoient vecu dans sa familiarité; ils ont promis de faire cequón desiroit d'eux, mais ne recevant ensuite que des lettres qui donnent des esperances vagues; il a fallu sármer de patience. je ne devine point pour quelle raison les amis et parens de M. de Monclar negligent une chose precieuse pour la memoire d'un homme que vous devons regarder comme le magistrat le plus éclairé et le plus éloquent que nous avons eu¹²⁴. je vous demande pardon de vous repondre si mal aux esperances que je vous avais données, mais je serois bien fáché que vous pussiez croire que j'aye négligé une chose à laquelle vous vous interessez. – je passe actuellement à une autre affaire. un de vos libraires qui est venu à paris il y a environ six mois, et que vous aviez chargé d'une recommandation auprès de moi, má écrit dans le courant de juin pour m'instruire quil projettoit de donner une édition complete de tous les ouvrages que j'ai fait imprimer. il me pria en même temps d'y jeter un coup d'œil pour faire un errata des mes fautes ou de celles des imprimeurs. comme mes yeux me permettoient alors ce travail, je lui repondis que je ferois / bien volontiers cequ'il me demandoit. il mécrivit le 2 juillet pour m'informer de ce qu'il projettoit et de la forme quil vouloit donner à son édition. mais malheureusement la dartre qui est le fruit de mon voyage en pologne, et qui sést promenée sur toutes les parties de mon corps, sest jetée pour la seconde fois sur mes yeux et surtout sur l'œil droit cequi m'interdit tout usage de la vue, et je profite d'un moment de relache pour vous avoir lhonneur de vous écrire. voila des mois que je suis des remedes et que je vis dans le Regime sans aucun succès. je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien méxcuser auprès de M. Semer* láiné, si je ne reponds point à la lettre dont il má honoré, et surtout si je (ne) puis travailler à l'errata que j'avois promis: une pareille besogne exige une concentration quil mést impossible d'avoir sans méxposer à une douleur qui prolongeroit lincommodité dont je me plains. – cette lettre même je ne lécris quá plusieurs reprises. Mde la duchesse d'Enville est actuellement à Geneve, et traversant la Suisse pour revenir, elle passera à Berne. avant son depart elle me fit lhonneur de me parler de vous en me disant avec quel plaisir elle seroit charmée de vous voir et de renouer avec une personne de votre mérite la connoissance qu'elle en a faite dans son dernier voyage de Geneve j'espere que vous voudrez bien procurer à cette personne si respectable à tous egards, les agrements qui dependent de vous. cest pour avoir interrompu mes remedes pendant les chaleurs de juillet, que ma maladie a fait de nouveaux ravages. actuellement de(puis) deux jours je me bourre de pillules et tous les jours je bois une pinte de [1 mot illisible]*; voila mon regime en y ajoutant des lautions frequentes. il faut prendre patience, et penser que si la vieillesse nést pas une maladie / elle en entraine du moins une foulle à sa suite; pauvres humains cest notre sort. adieu, mon cher Monsieur, conservez moi votre precieuse amitié, et soyez bien persuadé que sain ou malade je vous suis et vous serai toujours attachez par les sentimens les plus tendres.

[La correspondance entre les deux hommes semble s'arrêter ici. Nous ne connaissons pas tout au moins de lettre postérieure à cette dernière. Quelques années plus tard, en 1782, Fellenberg s'inquiète de son ami dans une lettre qu'il écrit à Thomas. »Il y a un temps infini que je n'ai rien appris de mon bon et respectable Abbé de Mably. Oserai-je vous prier Monsieur, de me rappeler à son souvenir, de me dire comment il se porte, et de me communiquer son adresse exacte?«. Dans sa réponse, Thomas indique qu'il a perdu de vue Mably, mais qu'il sait qu'il a beaucoup vieilli et qu'il demeure toujours dans le Faubourg Saint-Germain¹²⁵.]

124 Tous les auteurs d'encyclopédies et de biographies du XIX^{ème} siècle souligneront également la difficulté de se procurer les ouvrages de Monclar!

125 Lettre de Fellenberg à Thomas du 11 septembre 1782 et lettre de Thomas à Fellenberg du 18 octobre 1782 (Burgerbibliothek Bern).